

XXII^e ANNÉE



1906



NOVEMBRE



No 11

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

Le Bienheureux Bonaventure de Barcelone (1)

1620-1684

(Suite)

Miracle des poissons



OCILE à la voix de la sainte Obéissance, Frère Bonaventure était continuellement dans la disposition d'accepter toutes les charges qu'elle lui imposerait ; toutefois, il en est deux pour lesquelles il ne pouvait se cacher d'une certaine prédilection : la quête et la cuisine. Alors même qu'il se trouvait revêtu de la dignité de Supérieur, il tenait à ne pas s'en départir. Dieu récompensa une si haute humilité par d'éclatants prodiges.

Un beau matin, il s'en était allé quêter, de porte en porte, le repas de ses frères ; sans méfiance, il avait laissé sur la table de la cuisine deux poissons qu'un bienfaiteur venait d'apporter. Hélas ! A son retour, il ne trouva plus que des arêtes : les chats du couvent avaient tout dévoré. C'était trop d'audace. Frère Bonaventure saisit le plus vieux, et l'admoneste avec toute l'indignation que peut comporter son angélique douceur : « Gourmand, lui dit-il, toi qui es le plus âgé

(1) D'après l'italien du P. Candido Mariotti, O. F. M.

et par conséquent devrais donner le bon exemple à tes compagnons, est-ce de la sorte que tu t'acquittes de ton devoir ? Tu leur apprends à dérober ce qui était préparé pour de pauvres frères ! Je vais te corriger ; ils sauront par ce moyen qu'ils ne doivent rien toucher sans ma permission. » Et il le frappa, mais si légèrement, avec tant de discrétion, que les témoins de cette charmante scène ne purent s'empêcher de sourire. Mais soudain, grand fut leur étonnement, quand ils virent paraître sur la table deux autres poissons plus beaux que les premiers. Le miracle était trop évident pour que l'humble religieux pût essayer de le dissimuler. Aussi, il n'y songea même pas ; mais il en prit occasion d'exalter la toute-puissance de Celui qui veille sur les amants de la sainte Pauvreté. La leçon fut bonne, paraît-il, pour les chats maraudeurs : ils se retirèrent convertis. Comme le Séraphique Patriarche et le grand Thaumaturge de Padoue, Frère Bonaventure avait reconquis par l'éclatante pureté de son âme l'empire sur les animaux, que Dieu enleva au premier homme pour le punir de son péché.

**Frère Bonaventure marche sur les eaux de l'Ebre,
pour sauver une pauvre vieille qui allait se noyer**

IL n'est pas jusqu'aux éléments eux-mêmes qui n'aient dérogé à la sévérité de leurs lois, selon le bon plaisir de l'humble frère. L'ardeur de sa charité et la vivacité de sa foi ne connaissent aucun obstacle.

Dans l'une de ses tournées de quête, il aperçut une vieille femme entraînée avec l'âne qu'elle montait, par le courant de l'Ebre. Elle allait disparaître, quand on le vit courir ou plutôt voler à son secours, passant de la rive sur les eaux, d'un pas aussi assuré que s'il n'eût pas quitté la terre ferme. Arrivé auprès de l'infortunée, il la remit sur son âne, prit celui-ci par la bride et les retira du fleuve sains et saufs. Les témoins de ce merveilleux spectacle crièrent au miracle, proclamant la sainteté de Bonaventure. Mais lui, craignant que son humilité, n'eût à souffrir de ces éloges, les conjura tout confus, de n'attribuer qu'à Dieu seul tout le mérite d'un si grand prodige. « Avec une foi bien vive, leur dit-il, chacun de vous eût pu en faire tout autant. C'est Jésus Christ Lui-même qui vous l'assure, par ces paroles : « Si quelqu'un de ceux qui ont foi en Dieu, vient à dire avec assurance à une montagne de se jeter à la mer, elle s'y jettera aussitôt. »

LES miracles
renommés
Provinces vo
Tanasa près
cette ville é
les soigner.
supplèrent

Bonavent
charité, étai
mourir pour
présence, se
des ; peu de
l'enfer vit d'
suscita auto
beau zèle fut
cérité. Les d
des hommes
apparaissaien
une telle cru
étendu sur
accourus au

Dieu avait
dinaire douc
que jamais, à
pensa de sa fi
esprits. Bon
vrance ; il lu
pour mettre l

Fr
un co

DANS les pr
avait conq

Les démons tourmentent le Bienheureux
par de terribles apparitions
et toutes sortes de mauvais traitements

LES miracles du bienheureux Bonaventure répandirent bien vite sa renommée dans les environs de Mora, et même jusque dans les Provinces voisines. Or, une épidémie très dangereuse vint à sévir sur Tanasa près de Manrèse, au diocèse de Barcelone. Les Frères de cette ville étaient presque tous atteints, et n'avaient personne qui pût les soigner. Dans cette extrémité, ils songèrent à Bonaventure et supplièrent les Supérieurs de le leur envoyer.

Bonaventure, dont on connaissait l'entière abnégation et l'ardente charité, était l'homme de la situation. Il accourut, avec l'espoir de mourir pour ses frères. A peine fut-il entré dans l'infirmerie, que sa présence, ses bons soins, ses encouragements réconfortèrent les malades ; peu de temps après, le fléau avait complètement disparu. Mais l'enfer vit d'un mauvais œil le dévouement de l'humble infirmier ; il suscita autour de lui des jalousies et une déplorable hostilité : Un si beau zèle fut taxé d'exagération, et l'on alla jusqu'à douter de sa sincérité. Les démons eux-mêmes s'associèrent directement à la malice des hommes, dans cette persécution. Souvent dans la nuit, ils lui apparaissaient sous les formes les plus terrifiantes, le frappaient avec une telle cruauté que plus d'une fois ils le laissèrent pour mort, étendu sur le sol. C'est dans cet état que le trouvaient ses frères, accourus au bruit des coups et de ses lamentations.

Dieu avait permis ces vexations pour mettre à l'épreuve son extraordinaire douceur et sa patience, qui s'en trouvèrent plus éclatantes que jamais, à la grande confusion de ses persécuteurs. Il le récompensa de sa fidélité par une puissance toute particulière sur les malins esprits. Bon nombre de possédés lui furent redevables de leur délivrance ; il lui suffisait bien souvent d'une seule parole, d'un regard pour mettre le démon en fuite.

Frère Bonaventure veut fonder à Rome
un couvent de retraite, sur l'invitation de la
Très Sainte Vierge

DANS les premiers temps de sa vie religieuse, Frère Bonaventure avait conçu le projet de se retirer à l'Ermitage de Sainte-Agnès,

dans la province de Catalogne ; il eut pu y mener une vie toute de contemplation et d'austérités. Mais ses supérieurs ne crurent pas devoir le lui permettre.

Il y avait déjà six ans qu'il édifiait par son éclatante sainteté les Frères de Tanasa, quand ce même désir se représenta à son esprit, plus vif que jamais. Il en fit part à un religieux de haute vertu, qui, non content de l'approuver, voulut le partager lui aussi. Ils allèrent donc demander au Père Provincial l'autorisation de partir, ne fût-ce que pour un séjour de courte durée. Leur requête fut acceptée. Une fois à Sainte-Agnès, ces deux grandes âmes se trouvèrent dans leur élément : les extases, les ravissements leur étaient si habituels, que l'on finit autour d'eux par ne plus s'en étonner. Notre Bienheureux eût voulu voir tous ses frères goûter comme lui au bonheur que l'on trouve dans la stricte observance de la Règle, telle qu'elle se pratiquait à la naissance de l'Ordre ; ce souhait devait se changer en réalité, car il n'était autre qu'une inspiration du Ciel. Notre-Seigneur, avec qui il aimait à s'en entretenir, daigna lui en donner l'assurance : « Ne crains pas, lui dit-Il, quand l'heure sera venue, tu verras s'accomplir ton louable dessein. » Ces paroles le comblèrent de consolation, mais il ne put néanmoins se défendre d'une pénible perplexité sur les moyens de conduire à bonne fin un semblable projet. Lui, pauvre laïque sans lettres, comment pouvait-il espérer de ses supérieurs les pouvoirs nécessaires ? Il eut recours à la Très Sainte Vierge, qu'il supplia de bien vouloir le conseiller. Et Marie daigna l'encourager elle-même dans une apparition. Elle lui indiqua comment il devrait s'y prendre pour jeter dans l'Ordre les fondements d'une si importante réforme, et l'envoya demander au Père Provincial la permission de partir pour Rome, où devait s'élever son premier couvent de retraite : Frère Bonaventure n'avait plus à hésiter ; l'œuvre qu'il méditait était conforme à la volonté divine, et il ne pouvait souhaiter de garanties plus certaines. Restait à la mettre à exécution.

(A suivre.)

FR L.-M., O. F. M.



nous dis
s'appliqu

Il en e
quée aux
vous pouv
sans être c

QUES (1)
Chemin de

RÉPONS
comme ce
de péché,
de la Croi
mettez pas
confesser.

Cependa
prières et c

Mais si v
quelque rai
vous l'a im
cette raison
s'il faut vou

QUESTIO
a plusieurs
première Co
RÉPONSE

(1) Beringe

vie toute de
crurent pas

: sainteté les
à son esprit,
: vertu, qui,
Ils allèrent
ir, ne fût-ce
ceptée. Une
t dans leur
abituels, que
Bienheureux
eur que l'on
elle se prati-
anger en réa-
tre-Seigneur,
l'assurance :
verras s'ac-
de consolati-
de perplexité
projet. Lui,
de ses supé-
ainte Vierge,
igna l'encou-
comment il
ents d'une si
incial la per-
mier couvent
l'œuvre qu'il
rait souhaiter
ion.

M.



Questions et Réponses



QUESTION : *Le mois dernier je me suis acheté une couronne franciscaine, et je l'ai fait bénir par un Père. Depuis, j'ai trouvé que la chaîne n'était pas solide. Si je fais mettre une autre chaîne, faut-il que je fasse renouveler aussi la bénédiction ?*

RÉPONSE : Il y a quelque temps (au mois de mai) nous disions que pour les crucifix indulgenciés la bénédiction s'appliquait au Christ et non au bois ou métal auquel il est attaché.

Il en est de même pour les chapelets : la bénédiction est appliquée aux *grains* et non à la chaîne qui les retient, et par conséquent vous pouvez changer celle-ci sans compromettre les indulgences et sans être obligé de faire renouveler la bénédiction. (1)

QUESTION : *Je suis du Chemin de Croix Perpétuel ; si j'omet le Chemin de Croix convenu, est-ce que je suis obligé de m'en confesser ?*

RÉPONSE : En soi, les statuts du Chemin de Croix Perpétuel, comme ceux de toute autre confrérie pieuse, n'oblige pas sous peine de péché, et par conséquent, si vous manquez de faire votre Chemin de la Croix, même volontairement et par négligence, vous ne commettez pas, par ce fait seul, de péché, et vous n'avez pas à vous en confesser.

Cependant vous vous privez par cette omission d'une partie des prières et des indulgences de l'association.

Mais si vous êtes obligé de faire votre chemin de la croix pour quelque raison, différente de la susdite, comme, par exemple, si on vous l'a imposé comme pénitence sacramentelle, il faut alors examiner cette raison pour savoir si vous avez péché ou non en l'omettant, et s'il faut vous en confesser ou non.

QUESTION : *Parmi les indulgences accordées à la Pieuse Union il y a plusieurs indulgences plénières ; les enfants qui n'ont pas fait leur première Communion peuvent-ils gagner ces indulgences ?*

RÉPONSE : En règle générale, les indulgences plénières et partiel-

(1) Beringer, *les Indulgences*, 1905, I, p. 465.

les ne peuvent être gagnées que par ceux qui peuvent en remplir toutes les conditions.

Si parmi ces conditions il s'en trouve l'une ou l'autre que vous ne pouvez pas remplir, vous ne pouvez pas gagner cette indulgence, à moins d'avoir obtenu la commutation de cette condition, c'est-à-dire son changement en une autre condition que vous pouvez remplir. Ce changement, pour être valide, doit être légitime, et il n'est légitime qu'autant qu'il est permis expressément par le dispensateur de l'indulgence.

Or, la permission de commuer, en faveur des enfants, la Communion exigée pour le gain de certaines indulgences plénières, n'a pas encore été accordée d'une façon générale, comme elle l'a été en faveur de certains malades (1), et en particulier elle n'a pas été accordée pour les indulgences plénières de la Pieuse Union (2).

Le confesseur ne pourra donc pas légitimement ni valablement commuer la Communion pour ces enfants, et ceux-ci ne peuvent pas gagner les indulgences *plénières* de la Pieuse Union de saint Antoine qui toutes requièrent la Communion. Nous osons espérer cependant qu'un jour le Saint Père voudra bien accorder pour les enfants la permission de commuer la sainte Communion, faveur d'autant plus désirable que dans certaines contrées la première Communion est remise à un âge assez avancé (par exemple, à l'âge de 12 et même de 14 ans). (3)

Cette faveur, d'ailleurs, est concédée ordinairement pour l'indulgence plénière des jubilés ; elle existe aussi pour les enfants qui font le vœu héroïque en faveur des âmes du Purgatoire. (4)

FR. M. A., O. F. M.

(1) Cfr. P. Moccheg., *Coll. Indulg.*, nn. 164-166.

(2) Cfr. *Voix de Saint Antoine*, déc. 1894, p. 100 et juin 1895, p. 202.

(3) Comme nous en avons averti au *Sommaire* du mois d'octobre, c'est dans le sens de cette réponse qu'il faut corriger celle de la page 387. Les enfants en question participeront aux indulgences *partielles* de la Pieuse Union en remplissant les conditions prescrites.

(4) Cfr. P. Moccheg., *ibid.*, n. 526 et 451).



frémissante
sourdemen
torrentielle

Aussi, a
blasphèmes
haine fut
goisse et de
le silence n
Croix, les s
phète, pend
sous l'affre
agitée de sp
maginables
injures les
don. A la v
tude, l'un d
blasphèmes,
de respectu
ce cœur plu

Elévations sur le Chemin de la Croix

XII^e STATION

JÉSUS MEURT SUR LA CROIX



DES ombres mystérieuses ont envahi le Calvaire : de lourds nuages roulent leurs masses opaques et noires, sous un souffle de tempête, et ne laissent filtrer sur le Golgotha en deuil que des lueurs blafardes et indécises : *a sexta autem hora tenebrae factae sunt... usque ad horam nonam*. Ces ténèbres inaccoutumées qui ensevelissent sous de funèbres voiles le pays entier, font surgir dans les âmes de vagues terreurs et oppressent les cœurs d'une indéfinissable impression d'épouvante ! La colère de Dieu semble planer frémissante, sur la foule ; les vengeances célestes paraissent gronder sourdement sur Jérusalem prêtes à se déchaîner avec une violence torrentielle, sur la nation déicide.

Aussi, après les premières explosions d'injures et de railleries, les blasphèmes durent s'éteindre peu à peu sur les lèvres juives ; la haine fut étouffée sous l'envahissement d'une stupeur pleine d'angoisse et de lugubres pressentiments. Alors par intervalles, à travers le silence morne et les farouches ténèbres, tombaient du haut de la Croix, les suprêmes paroles de Jésus. Il agonise là-haut, le doux Prophète, pendu sur des plaies vives, le front brûlé de fièvre et saignant sous l'affreuse couronne, les yeux déjà cerclés de bistre, la poitrine agitée de spasmes douloureux, tout l'être en proie à des tortures inimaginables dont le seul souvenir nous fait frissonner d'horreur. Aux injures les plus odieuses Jésus n'oppose que des paroles de pardon. A la vue de cette sérénité surhumaine, de cette divine mansuétude, l'un des larrons crucifiés avec la grande Victime arrête ses blasphèmes, sent croître au fond de son âme criminelle un sentiment de respectueuse compatissance ; insensiblement la lumière envahit ce cœur plus sincère que celui des pharisiens ; et voilà qu'attiré par

une invincible espérance, le brigand converti se tourne vers Jésus et lui adresse cette humble prière : « Seigneur, souvenez-vous de moi, quand vous serez entré dans votre royaume ; *Domine, memento mei cum veneris in regnum tuum !* » Il demande un souvenir. Et Jésus, du sein même de ses humiliations, avec une prodigalité divine, lui lègue un royaume : « Aujourd'hui même tu seras avec moi dans le Paradis : *Hodie mecum eris in paradiso.* » L'orgueil des Scribes n'a pas reconnu l'Homme-Dieu à la lueur des prodiges tandis que l'âme humble de ce scélérat a découvert la divinité sous ces voiles d'infamies et de tortures !

Tout à coup la voix de Jésus prend une inflexion plus suave : au pied de son gibet, debout, unie à son sacrifice, livrée à un atroce martyre, il a aperçu sa mère, la corédemptrice du genre humain : « Femme, voici votre fils, » lui dit-il en désignant du regard le disciple bien-aimé, puis s'adressant à Jean, il ajouta : « Voilà votre Mère : *Ecce mater tua !* » Est-ce que les femmes aimantes qui mêlaient en grand nombre leur douleur et leurs larmes à celles de Marie (*erant autem ibi mulieres multae*) comprirent toute la profondeur de ces paroles si brèves et si touchantes ? En tout cas la théologie catholique en a révélé peu à peu toute la merveilleuse richesse et nous savons maintenant qu'il faut y voir la solennelle proclamation de la maternité spirituelle de Marie. Oh ! ce n'est pas ici seulement qu'elle nous adopte ! Elle est notre mère depuis le moment où ses lèvres virginales ont prononcé le *fiat* de l'Incarnation ; mais ici au Golgotha, au pied de cette croix ensanglantée, au milieu de ces fusées de railleries et d'insultes qui retombent aussi sur la mère du Crucifié, elle achève de nous enfanter à la vie, dans d'effroyables douleurs.

Mais voici que les ombres se font plus épaisses ; elles symbolisent sans doute d'une manière frappante les ténèbres spirituelles qui envelopperont à travers les siècles la nation déicide ; mais elles semblent aussi envahir l'âme du grand mourant : une angoisse inexprimable étreint le martyr ; le ciel même se retire de lui pour mieux l'écraser sous le déchaînement des vengeances divines. Jésus n'est-il pas couvert du manteau de nos prévarications ? *Induit maledictionem sicut vestimentum* ; aussi, submergé sous un flot de tristesses et de hontes, il s'écrie d'une voix poignante : « *Eli eli, lamma sabachthani* : Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'avez-vous abandonné ? »

Cette torture morale épuisa les dernières forces du mourant. Sa

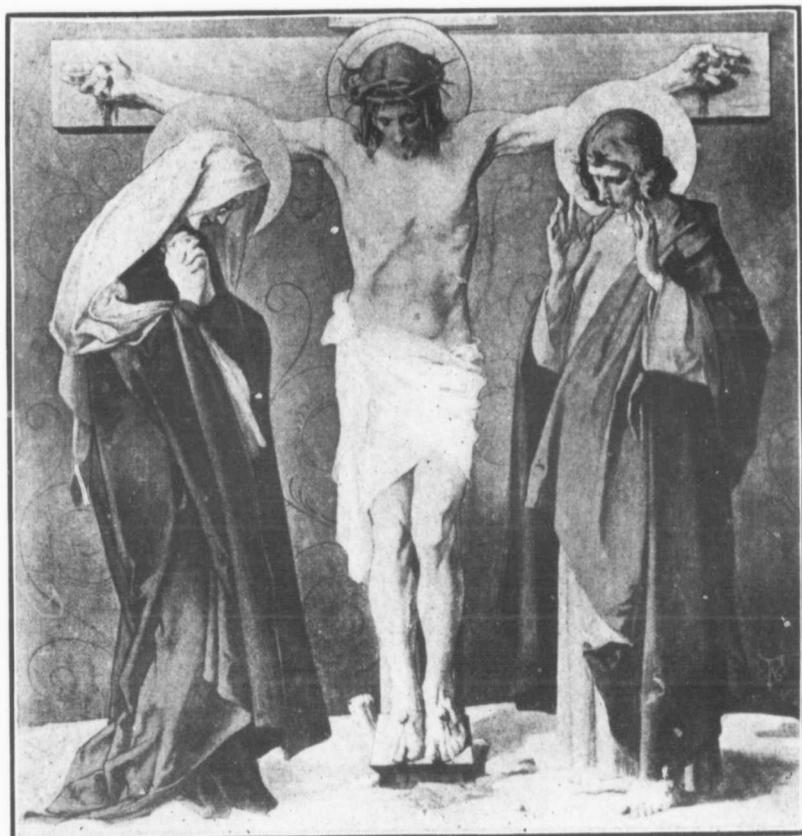
s Jésus et
is de moi,
mento mei
Jésus, du
, lui lègue
eParadis :
s reconnu
umble de
mies et de

suave : au
un atroce
: humain :
le disciple
Mère : *Ecce*
t en grand
rant autem
paroles si
olique en a
ons main-
maternité
u'elle nous
res virgina-
lgotha, au
le railleries
elle achève

ymbolisent
es qui enve-
s semblent
exprimable
ix l'écraser
-il pas cou-
ionem sicut
t de hontes,
Mon Dieu,

ourant. Sa

XII^e STATION



MARTIN FEUERSTEIN PINX.

BENZIGER & CO. EINSIEDELN

JÉSUS MEURT SUR LA CROIX

tête exsa
de sa go
ce murm
imbibe
tige d'hy
gner d'un
nentes, o
et d'un v
et des vo
sa missio
coupe d'a
Jesus acc

Et tan
temple et
cer le sac
le reste
ses enner
cri de l'un
nant de
«Pater, m
mon âme
un acte
d'approch

Aussitô
profondeu
les tombe
glacent d
voile d'hy
Saints, et
profanes l

Et là-ha
la terre, le
de Dieu :
d'une reliq
vérité c'éta

La tour
muette de
vengeance:

tête exsangue pendait douloureusement sur sa poitrine haletante, et de sa gorge desséchée par une brûlante fièvre s'échappa péniblement ce murmure : « *Sitio*. J'ai soif ! » – Un légionnaire saisi de compassion imbibe aussitôt une éponge d'eau vinaigrée, la fixe au bout d'une tige d'hysope, l'approche des lèvres décolorées de Jésus pour les baigner d'un peu de fraîcheur : *spongiam plenam aceto, hyssopo circumponentes, obtulerunt ori ejus*. Doucement, Jésus y appuya sa bouche ; et d'un vaste regard embrassant sa vie entière, la série des prophéties et des volontés de son Père, pour constater qu'il a pleinement rempli sa mission, parcouru le cycle de ses tortures et vidé jusqu'à la lie la coupe d'amertume, il dit : « Tout est consommé : *Cum ergo accepisset Jesus acetum, dixit : Consummatum est.* »

Et tandis que les trompettes sacrées retentissent dans les parvis du temple et égrènent dans les airs leurs notes argentines pour annoncer le sacrifice légal du soir, Jésus, dans un suprême effort, ramasse le reste de ses forces, et d'une voix vibrante qui frappe de stupeur ses ennemis consternés, (*clamans voce magna*,) il jette vers le ciel le cri de l'universelle délivrance et de l'amour triomphant ; puis, rayonnant de confiance sereine à la vue de sa tâche accomplie, il dit : « *Pater, in manus tuas commendo spiritum meum* ; mon Père, je remets mon âme entre vos mains. » Alors dans la plénitude de sa liberté, par un acte tout spontané, il incline la tête, donne à la mort le signal d'approcher et expire : *Et inclinato capite tradidit spiritum*.

Aussitôt des secousses violentes ébranlent la terre jusque dans ses profondeurs, *terra mota est et petrae scissae sunt* ; les rochers se fendent, les tombeaux s'ouvrent, des corps de saints reviennent à la vie et glacent de stupeur les déicides. Deux mains invisibles ont saisi le voile d'hyacinthe, de pourpre et d'écarlate qui cachait le Saint des Saints, et l'ont déchiré de la voûte jusqu'au pavé, livrant aux regards profanes les mystères d'une alliance désormais brisée !

Et là-haut, au sommet du Golgotha, devant ce cadavre qui ébranle la terre, le centurion s'écrie : « Ah ! vraiment cet homme était le Fils de Dieu : *Vere hic homo filius Dei erat.* » Les légionnaires frappés d'une religieuse terreur par tant de prodiges, répondent : « Oui, en vérité c'était le Fils de Dieu : *Vere Filius Dei erat iste !* »

La tourbe juive, naguère encore si exaltée, s'écoule maintenant muette de stupeur et comme courbée déjà sous le poids des divines vengeances. La majesté de la mort enveloppe la victime expirée.



D. EINSIEDELN

Consummatum est, oui, tout est consommé : les pâles figures de l'ancienne Loi s'évanouissent devant la splendeur de la réalité ; la crainte s'est dissipée sous les chaudes caresses du soleil de l'amour ; la mort est écrasée dans son propre triomphe ; le démon vaincu voit le sceptre du monde se briser dans ses mains ; un sang divin a lavé nos crimes, payé nos dettes, satisfait aux rigueurs de la justice éternelle et rétabli sur d'inébranlables bases l'harmonie entre Dieu et l'homme en restaurant tout dans le Christ béni : *pacificans per sanguinem crucis ejus sive quæ in terris sive quæ in Cælis sunt*. Tout est consommé : la haine et l'ingratitude des hommes sont allées aux limites extrêmes de la scélératesse, jusqu'à la mort d'un Dieu ; et, Jésus, en immolant sa vie, nous a donné la marque suprême de l'amour : *majorem hac dilectionem nemo habet*.

Oh ! oui, c'est bien ici, au pied de cette croix sanglante, près de ce cadavre sillonné de blessures, aux côtés de la Reine des martyrs, que nous pouvons comprendre quelque peu l'immensité de l'amour de Jésus : *In hoc cognovimus charitatem Dei quoniam ille animam suam pro nobis posuit*. Pourquoi ces prodigieux anéantissements ? pourquoi ces tortures sans nom ? pourquoi ce luxe d'opprobres et de hontes ? *Dilexit !* Il nous a aimés d'un amour sans mesure, voilà la clef de tout le mystère ! C'est la folie de l'amour ! Et devant ces sublimes ardeurs, près de ces flammes dévorantes, nos âmes resteraient indifférentes et froides !

O Jésus, mort par amour pour nous, envahissez, dévorez nos cœurs dans un brasier d'amour ! rendez nos âmes toutes de feu pour que nous n'aimions plus que vous seul ! Un Dieu est mort pour conquérir nos cœurs et nous irions éparpiller sur des êtres inférieurs nos trésors de charité et nos puissances d'aimer ? A vous, ô Dieu d'amour, la place souveraine dans mon cœur, à vous le trône sans égal. C'est vous que j'aime dans les âmes qui me sont chères et c'est pour vous plaie que je les entoure d'une amitié si chaude et d'une si vive dilection.

Vous seul, ô Jésus, avez su pousser l'amour aux limites extrêmes du possible (*in finem dilexit !*) Du haut de votre croix, dans l'embrasement infini de votre regard, vous avez vu s'amonceler autour de vous les crimes de tous les siècles ; vous avez senti les ingratitude et les trahisons monter, comme une marée furieuse jusqu'à vous, et vous couvrir de leur écume impure ! Et au lieu de détourner la tête,

au lieu
laissé t
des pa
repenti
lés de
triompl
res de
vous n
Mère !
monter

Vous
quelle
Marie e
dans no
humani
cles, de
cœur vi
tations
que vot
ristie !

Ainsi,
Calvaire
passé ; i
nos sanc
adorée,
propitiat
est ainsi
gotha : a
intégrale,
faite. A
rez de no
étendu e
calice et
frêle, si
dissante,
fum péné
cœur, qu
dépenser

au lieu de nous maudire, nous, vos bourreaux véritables, vous avez laissé tomber sur nous de vos lèvres bleuies par les affres suprêmes, des paroles de miséricorde et d'amour ; vous avez ouvert à nos repentirs de glorieuses perspectives de royaumes ; à nos yeux mouillés de pleurs, vous avez fait étinceler le miroitement de couronnes triomphales ; et pour que dans les luttes de la vie et les meurtrissures de nos âmes, nous eussions une consolatrice toute-puissante, vous nous avez déposés entre les bras, sur le cœur de Marie votre Mère ! O Jésus ! merci ! jamais notre reconnaissance ne pourra monter à la hauteur de vos bienfaits !

Vous aviez résolu de ne pas nous laisser orphelins, mais avec quelle magnificence inattendue vous avez rempli vos promesses ! Marie est notre mère, votre Esprit de consolation et de force habite dans nos âmes ; et vous, ô Jésus, sous le vêtement eucharistique, votre humanité glorifiée reste avec nous jusqu'à la consommation des siècles, descend dans nos poitrines comme dans un ciboire doré ; votre cœur vient battre sur notre cœur et lui imprime le rythme des palpitations du vôtre ! C'est pour satisfaire vos délices d'être avec nous que votre amour a inventé cette merveille des merveilles, l'Eucharistie !

Ainsi, ô Jésus, votre immolation n'est pas un fait transitoire ; le Calvaire ne passe pas ; il ne se perd pas, estompé dans la brume du passé ; il se dresse toujours actuel, dans la pénombre mystérieuse de nos sanctuaires. Chaque jour, sur tous les points du globe, ô Victime adorée, vous êtes élevée entre le ciel et la terre comme hostie de propitiation pour les péchés du monde. Le sacrifice de nos autels est ainsi le vivant mémorial de votre immolation sanglante du Golgotha : *o memoriale mortis Domini* ; il en est encore la représentation intégrale, la multiplication indéfinie, la reproduction réelle et parfaite. A chacune de nos consécration, ô Agneau immolé, vous mourez de nouveau d'une mort mystérieuse et cachée : votre corps est là étendu en victime sur la pierre de l'autel ; votre sang empourpre le calice et bientôt enivrera mon cœur ; car cet être sacramentel, si frêle, si ténu, dont vous voulez envelopper votre humanité resplendissante, il disparaîtra bientôt, pour ne laisser à mon âme que le parfum pénétrant de votre amour, qu'une palpitation plus vive dans mon cœur, qu'un désir plus intense de m'immoler à votre exemple, de me dépenser tout entier aux intérêts de votre gloire. Oui, ô Jésus, vous

vous immolez sur l'autel, vous renouvez d'une manière mystique mais réelle, la scène grandiose du Calvaire !

Et tant d'âmes restent insensibles devant cet incomparable chef-d'œuvre de votre puissance et de votre amour ! Et tant de nouveaux Sadducéens passent au pied du Calvaire eucharistique, branlent la tête, raillent les saintes audaces de notre foi et blasphèment ce qu'ils ignorent ! Et vous, ô Jésus, à l'autel comme au Calvaire, du sein de votre mystique destruction, vous fléchissez la colère du ciel ; vous êtes la réparation vivante et substantielle, sans cesse au milieu de nous, lançant à flots inépuisables votre sang divin pour effacer les crimes du monde, et abreuver nos âmes assoiffées de votre amour. Parfois le démon déroule sous nos yeux, pour nous désespérer, la longue chaîne de nos négligences et de nos infidélités ; oh ! alors comme on aime à se tourner vers le tabernacle où vous intercédez pour nous, où la voix de votre sang crie vers le ciel afin de nous obtenir miséricorde ! Comme alors on sent la confiance poindre au fond de l'âme et l'envahir de sa bienfaisante lumière !

Vous êtes aussi, ô Agneau immolé, notre hostie d'action de grâces et notre hymne de reconnaissance. Que de fois la vue des ingratitude humaines nous écœure ; que de fois nous déplorons notre froideur, notre radicale impuissance de proportionner nos chants de gratitude à la sublimité des faveurs célestes ; alors, je tressaille de joie, ô Jésus, en vous sachant là, dans l'ombre du tabernacle, faisant jaillir de votre Cœur vers le ciel l'infinité de la louange, de l'action de grâces et de l'adoration !

O Jésus, inondez mon cœur de votre amour. O Dieu anéanti par amour pour moi sous les voiles eucharistiques, je ne veux vivre que pour vous, je veux vous aimer jusqu'au délire. Que je meure à tout pour votre amour, ô vous qui avez daigné mourir par amour pour moi : *amore amoris tui moriar, qui amore amoris mei dignatus es mori !*

Et quand sonnera pour moi l'heure du voyage suprême, quand je devrai franchir les sombres passes de cette mort que vous avez vaincue, ô Jésus, souvenez-vous de moi du sein de votre royaume, et dites à mon âme régénérée dans votre sang le mot de délivrance, et d'universel pardon qui versa tant de paix sur l'agonie du larron repent : *Peto quod petivit latro pœnitens.*

Et vous, chers Tertiaires, enfants d'un Séraphin crucifié, aimez à

renouve
sacrifice
lation du
les deux g
C'est au p
du Calva
afin de ne
rêts mesq
la gloire d
cette dou
avec moi



livie) et l'al
pito Fioren
trional (Ch
se rendre d
sion des â

Les Fr.
1875 fut fo
Conception
Après exam
famille relig
Supérieure
Décret dit /

Le Nou
Xavier Wer
vient d'être

renouveler chaque jour votre foi en l'efficacité souveraine du saint sacrifice de la messe, mémorial et reproduction de la grande immolation du Calvaire. Aimez à unir dans vos méditations et vos prières les deux grandes dévotions si franciscaines: la Passion et l'Eucharistie. C'est au pied de l'autel qu'on médite plus fructueusement sur la scène du Calvaire! Là vous apprendrez à vous détacher de vous-mêmes afin de ne vivre que pour Jésus; à reléguer à l'arrière-plan les intérêts mesquins de la terre pour donner la préférence aux intérêts de la gloire de Dieu. Ainsi vous mériterez d'entendre, à l'heure suprême cette douce parole de bénédiction: Aujourd'hui même, vous serez avec moi dans le Paradis.

FR. IGNACE-MARIE, O. F. M.



Nouvelles de Rome

Départ de Missionnaires. — Le 11 août a eu lieu dans l'église du Collège Saint-Antoine, une cérémonie de départ pour les Missions. La messe fut célébrée par S. G. Mgr Nicolas Armentia, O. F. M., évêque de la Paz (Bolivie) et l'allocution de circonstance prononcée par S. G. Mgr Agapito Fiorentini, O. F. M., Vicaire Apostolique du Chan-si Septentrional (Chine). Les futurs Missionnaires, tous franciscains, doivent se rendre dans une mission en Chine, pour y travailler à la conversion des âmes.

Les Franciscaines de l'Immaculée-Conception. — En 1875 fut fondé l'Institut des Sœurs Franciscaines de l'Immaculée-Conception dont le but est de travailler à la conversion des infidèles. Après examen fait des œuvres de dévouement accomplies par cette famille religieuse, le Souverain Pontife vient de faire parvenir à la Supérieure générale par la S. Congrégation de la Propagande le Décret dit *laudatif* ou « de Louange ».

Le Nouveau Général des Jésuites. — Le T. R. P. François-Xavier Wernz, précédemment recteur de l'Université grégorienne, vient d'être nommé, général de la Compagnie de Jésus. C'est un

savant remarquable, d'une compétence particulière en théologie morale et en droit canon. Il est consultant du Saint-Office, du Concile, de l'Index et des Affaires ecclésiastiques extraordinaires. Il fait également partie de la Nouvelle Commission de codification du droit canon et lors du concile de l'Amérique latine, il fut avec le R. P. Bucceroni le Consultant théologien des Pères du Concile.

Le nouveau Général des Pères Oblats. — Le chapitre général des Pères Oblats de Marie Immaculée s'est réuni récemment dans leur maison de la via della Polveriera à Rome. Le T. R. P. Aug. Lavillardière a été élu Supérieur général.

Noces d'argent du P. Domenichelli, O. F. M. — Le R. P. Teofilo Domenichelli, l'illustre auteur de tant d'ouvrages philosophiques et historiques, célébrait dernièrement à Livourne le 25^e anniversaire de son ordination sacerdotale. Sa Sainteté Pie X voulut envoyer au jubilaire la bénédiction apostolique ainsi que son propre portrait. Mais comme on présentait au Saint-Père son portrait en petite dimension, il dit en souriant : « Ma via ! allons donc ! c'est trop peu pour mon cher Domenichelli ! » et il s'en fit apporter un plus grand sous lequel il écrivit : *Dilecto filio Theophilo Domenichelli, O. M. S. Francisci, quintum et vigesimum Sacerdotii annum feliciter explenti, fausta omnia et salutaria ex animo adprecamur, atque Apostolicam benedictionem peramanter impertimus.*

PIUS P. X.

Cause de béatification. — On introduira sous peu la cause de béatification des Vénérables Agnès (1352) et Barbara (1472), princesses bavaroises, et religieuses du monastère des Clarisses de Munich. Les Acta Ordinis Fr. Min. (sept. 1906 p. 313) viennent de publier un précieux document de 1701, par lequel l'évêque de Frisingue constate juridiquement l'existence d'un culte immémorial rendu à ces saintes princesses. Cette enquête canonique avait eu lieu à la prière du prince électeur Max. Emmanuel de Bavière dont la fille aînée Maria-Anna-Carolina, (1) devait quelques années plus tard, aller oublier, elle aussi, les splendeurs de sa naissance sous la bure grossière des Filles de Sainte Claire.

ROMANUS.

(1) Madame la Princesse Louis Ferdinand de Bavière, tante du roi Alphonse XIII, a consacré récemment à cette royale Clarisse une très remarquable étude biographique (Munich 1902.)



château de

“... La
dans une n
a huit jours
la vénérée
comme une

Ainsi s'e:
l'éloge funè

Mme de
sée à plusie
jours plus f
d'une géné
qu'elle soig
d'hier, du fi
rir... Puis
jeunes fille
mères chré
jamais les é

Un nouve
plusieurs je

Ecrivain
pel, écrivit,
Florent; p
faveur des
grand'mère,

très attaché

cet ouvrage
Une sour
Assise, elle

en théologie
du Concile,
ires. Il fait
lification du
fut avec le
Concile.

Le chapitre
i récemment
e T. R. P.

A. — Le R.
ges philoso-
urne le 25^e
Pie X vou-
nsi que son
re son por-
illons donc !
fit apporter
*nilo Domeni-
dotii annum
adprecamur,*

s P. X.
eu la cause
ara (1472),
Clarisses de
viennent de
que de Fri-
immémorial
ue avait eu
avière dont
années plus
nce sous la
MANUS.

roi Alphonse
arquable étude



Chronique Franciscaine



A TRAVERS LE MONDE

Une illustre Tertiaire

LES *Annales franciscaines* (octobre 1906) annoncent la mort d'une illustre tertiaire Mme la vicomtesse de Bernard de la Frégeolière, née Alice S. de Beauregard, en religion Sr Claire d'Assise, décédée le 6 juillet 1906 à l'âge de 82 ans, dans son château de Saint-Florent, près Saumur (Maine-te-Loire) en France.

«... La mort qui vient de la frapper n'a pas seulement porté le deuil dans une noble famille, mais dans toute la paroisse et dans le pays. Il y a huit jours, à voir l'anxiété de la population demandant des nouvelles de la vénérée malade, il était évident qu'on regardait un dénouement cruel comme une sorte de malheur public... »

Ainsi s'exprimait à son sujet M. l'Archiprêtre de Saumur au début de l'éloge funèbre prononcé à ses obsèques.

Mme de la Frégeolière fut, avant tout, une grande chrétienne ; terrassée à plusieurs reprises par de cruels deuils de famille, elle se releva toujours plus forte ; et chaque atteinte de la douleur fut le point de départ d'une générosité plus grande. Ce fut d'abord à l'égard des blessés de 1870 qu'elle soigna avec une sollicitude touchante en mémoire de ce blessé d'hier, du fils tant aimé, qu'aucun amour de mère ne pouvait plus guérir... Puis, ce furent successivement les pauvres à tous les degrés, les jeunes filles, les enfants des écoles et des patronages, les cercles, les mères chrétiennes, qui se partagèrent sa charité et son dévouement sans jamais les épuiser.

Un nouveau deuil obligea la vaillante grand'mère à redevenir mère de plusieurs jeunes enfants près desquels elle se révéla éducatrice consommée.

Ecrivain de talent, Mme de la Frégeolière, encouragée par Mgr Frepel, écrivit, pour la plus grande édification de sa paroisse, *la vie de saint Florent* ; puis, divers ouvrages de piété tombèrent de sa plume en faveur des enfants. Son dernier livre : *La vie des Saints, récits d'une grand'mère*, au dire de *l'Ami du clergé*, est un délice. Depuis longtemps très attachée à l'Ordre de Saint-François, elle choisit de préférence pour cet ouvrage la vie des Saints Franciscains.

Une source autorisée nous révèle qu'ayant voulu aller en pèlerinage à Assise, elle avait fait à pied toute la route de la gare au Sanctuaire par

une pluie battante, et cela, par esprit de mortification, ce qu'elle n'avoua que plus tard, à grand'peine à l'une de ses petites-filles.

Son panégyriste dit encore : "... Sa grande âme soutenait son corps ; il y a quatre mois elle était là, intrépide et ferme, à la porte de votre église, le jour où les catholiques eurent à remplir un pénible devoir ; elle était là, manifestant sa foi avec une dignité sublime et un courage admirable..."

Après cinq jours seulement de maladie, Mme de la Frégeolière reçut en pleine connaissance les derniers sacrements, entourée de tous ses enfants, (ses arrière-petits-fils faisant fonction d'enfants de chœur) ; elle s'est éteinte doucement dans le Seigneur près duquel ses bonnes œuvres l'avaient précédée.

A propos de la catastrophe du Chili

PUISQUE la mode est aux prophéties, rappelons-en une qui n'est pas d'hier, et qui n'en vaut pas moins pour cela, tout au contraire.

Le savant Père Mercuriali, Franciscain dont les curieux de bonnes lettres et de bonne science catholiques n'ignorent point les œuvres abondantes et parfois singulières, précéda et dépassa M. Flammarion dans l'art de prédire les tremblements de terre et autres phénomènes sismiques funestes.

En 1600 il avait annoncé à une année près la terrible catastrophe de Lisbonne. Un peu plus tard, après un voyage d'études dans la vice-royauté du Chili et dans la Plata qui n'était alors qu'une capitainerie générale, il écrivit dans l'un de ses opuscules les plus remplis de vues neuves et de déductions originales tant en physique qu'en astronomie et en politique (car il mêlait à merveille ses trésors de savoir sans les confondre) : "La chaîne de montagnes qui traverse le midi de l'Amérique septentrionale, l'Amérique centrale et de l'Ouest à l'Est l'Amérique méridionale, peut être nommée justement l'épine dorsale du nouveau monde. Elle est située aussi quasiment au centre de l'univers et reçoit toutes les impressions du feu souterrain qui est sans cesse projeté des extrémités au cœur et à la surface de notre planète.

"A la fin du siècle qui viendra après le nôtre et durant le premier tiers au moins de celui qui succèdera (*sic*), cette épine dorsale, cette échine du monde sera violemment soulevée avec les régions de vallées ou de plaines qui l'entourent et d'autres encore fort au delà. Plusieurs des îles Antilles, qui ne sont que des points culminants des parties submergées de la chaîne des Andes et des monts rocheux, souffriront beaucoup de ces secousses, mais le Pérou moyen et haut, et le Chili, après la région du Venezuela, en ressentiront notamment les pires effets. Je crois pouvoir affirmer que la ville de Santiago du Chili, par exemple, sera ruinée trois fois avant l'année 1909."

Cette c
chaines d
rari-Ten
Frères M
dernière).

Le tex
extensions
ques nom
simple, tr
chent poi
qu'à l'épo
gorge cha
ce fantôme
et élargiss
volcans pa
aspirant d
merveilles

Ce qui p
nulle leçon
d'inviter ce

S'IL p
ter
nou

de glaner q

Au mois
ches de sain
veur la pro
dimanches
à la confian
que sous la
procession f

Dès le q
reproduction
la dévotion
triduum nou
imposante e
Depuis un
noms et s'en

Cette citation est prise et traduite du petit traité des *Révolutions prochaines du globe terrestre*, publié en italien à Bologne, chez Vincenzo Ferrari-Tenca, mars 1759, par Antonio-Rafaelo Mercuriali, de l'Ordre des Frères Mineurs observants, (un petit demi in-octavo, à la page 166 et dernière).

Le texte donne à rêver et à réfléchir! Quelques transpositions ou extensions des appellations géographiques alors usitées et encore quelques noms démodés, outre un langage scientifique qui paraîtra... trop simple, trop familier à nos modernes pédants du matérialisme n'empêchent point que la prédiction ne soit explicite et saisissante. Et notez qu'à l'époque où écrivait le Père Mercuriali, les encyclopédistes faisaient gorge chaude du "feu central", promettant à la ronde "l'extinction de ce fantôme", (c'est un propos de Diderot) le très prochain *refroidissement et élargissement* (!) de la planète terrestre, et surtout la suppression des volcans par le phlogistique supérieur ou atmosphérique de plus en plus aspirant des matières ignées éparses à fleur du sol, et maintes autres merveilles de pareille farine.

Ce qui prouverait, s'il en était besoin, que la science catholique n'a nulle leçon à recevoir de la science laïque et que son droit strict serait d'inviter celle-ci, au passé comme au présent, à quelque aveu de modestie.

(*L'Univers*, 28 août 1906.)

CANADA

Québec — Couvent des Pères

S'IL plaît à Dieu, une lettre de Québec viendra bientôt nous raconter tout au long les belles fêtes qui se sont succédées dans notre nouvelle église à Québec. Simple chroniqueur, je me contenterai de glaner quelques faits par ci par là.

Au mois d'août nous avons commencé les exercices des cinq dimanches de saint François, et une foule nombreuse venait implorer avec ferveur la protection de notre séraphique Père. D'ailleurs, chacun de ces dimanches la bénédiction d'une nouvelle statue venait engager nos cœurs à la confiance : ces enfants de saint François ne nous rappelaient-ils pas que sous la bannière séraphique le chemin du ciel est plus facile? Cette procession franciscaine devait se terminer dignement.

Dès le quatrième dimanche de ces exercices, la bénédiction d'une reproduction du crucifix miraculeux de Saint-Damien nous avait rappelé la dévotion de notre Père à Jésus souffrant. Du 14 au 16 septembre un triduum nous préparait à une cérémonie autrement plus touchante et plus imposante encore.

Depuis une année, d'humbles et dévoués Tertiaires (Dieu connaît leurs noms et s'en souviendra) étaient allés demandant avec confiance pour le

divin Crucifié : la charité des enfants et des amis de saint François fut à la hauteur de ce dévouement, s'il faut en juger par le magnifique monument, fruit de leurs généreuses aumônes, qui fut l'objet de la cérémonie du 16 septembre.

Ce jour-là, l'Eglise célébrait la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs ; c'était en même temps la veille de la fête patronale de notre Couvent des Sacrés Stigmates. Dès le matin, le R. P. Firmin nous parla des douleurs de Marie au pied de la croix et disposa ainsi nos âmes à la cérémonie du soir. Après le chant des premières Vêpres des Sacrés Stigmates, un cortège triomphal sortit de la chapelle, et, à travers les rangs pressés de la foule qui n'avait pu pénétrer à l'intérieur de la chapelle, trop étroite, se déroula en face du Couvent entre les maisons gracieusement pavoisées. Les Tertiaires, Sœurs et Frères en grand habit, précédaient le Christ, qui reposait sur un brancard artistement orné et porté par les membres du discrétore ; puis venaient la Communauté et des membres du clergé séculier et régulier, et enfin Mgr l'Archevêque, suivi d'un nombre considérable de fidèles ; de fait, plus de deux mille personnes furent témoins de cet imposant spectacle.

Après que le Christ fut fixé à la Croix (don, elle aussi, d'un généreux bienfaiteur), le R. P. Gardien nous montra, dans une courte mais pathétique allocution, comment la Croix fut pour Jésus un autel et un trône, un autel où il s'immola pour les péchés du monde, un trône d'où il veut et doit régner sur les nations comme sur les individus. Puis Monseigneur prononça la formule de la bénédiction, et alors tous, Mgr l'Archevêque le premier, vinrent rendre hommage au divin Rédempteur. Pour encourager les fidèles à rendre souvent cet hommage à Notre-Seigneur en croix, Sa Grandeur voulut bien attacher une indulgence à ce pieux devoir.

C'est bien à regret que je suis si court, enlevant ainsi à la fête son impressionnante majesté ; mais, encore une fois, j'espère, comme nos chers lecteurs, que sous peu une plume plus habile et tant aimée, fera revivre sous nos yeux cette fête inoubliable.

Le jour du 17 septembre les Religieux firent leur procession votive en l'honneur de N. S. Père saint François, et le soir les Tertiaires se réunissaient, à leur tour, aux pieds de leur Séraphique Père pour entendre chanter ses vertus et sa gloire.

Pendant ce temps nos bons Tertiaires de Saint-Roch commençaient les exercices de la sainte Visite qui devaient se terminer par un magnifique pèlerinage à la bonne sainte Anne. La Sœur Secrétaire qui nous a tant intéressés par son récit du pèlerinage au Cap, ne manquera pas de nous parler de celui-ci, et nous ne voudrions pas lui enlever ce plaisir.

Le 30 septembre, après un fervent triduum préparatoire, les Tertiaires de la Fraternité du T. S. Sacrement se rendirent, à leur tour, au sanctuaire de la grande Thaumaturge. Le premier train du pèlerinage ne

comptait
bientôt r
Croix pr
Tous nos
édifiante

Est-il l
ment de
de faire
veille de
min, vica
des Tert
sainte Co
Dominici
sister, da
vénéralé
de Québe
Plusieurs
profession
Gardien.

Après l
Communi
et Mgr
entonnère
Ordres de
Les seco
Sainte-Ar

Mais c'
avec une
paternelle
P. Hage,
célébrer l
ment et la
qui nous
l'attente g

Que ne
solennités
puissent
mettre !

Mc

DU 9 au
Quatr
mans, Dir

comptait pas moins de 17 chars, et plus de 1500 personnes se trouvèrent bientôt réunies aux pieds de la bonne sainte Anne. Après le Chemin de la Croix prêché par le R. P. Richard, eurent lieu les exercices ordinaires. Tous nos lecteurs savent la piété et le recueillement qui accompagnent ces édifiantes cérémonies, surtout quand les pèlerins sont des Tertiaires.

Est-il besoin de dire que la fête de N. S. Père fut le digne couronnement de toutes ces fêtes? La Fraternité de Saint-Sauveur eut le bonheur de faire de cette fête le centre de sa retraite annuelle. Au Couvent, la veille de la fête, les premières Vêpres furent présidées par le R. P. Firmin, vicaire du couvent. Le jour même du 4 octobre, une bonne partie des Tertiaires se réunirent dès 6 h. du matin pour faire ensemble la sainte Communion. A 10 h. la grand'messe fut chantée par les RR. PP. Dominicains; ce fut pour la première fois que nous eûmes le bonheur d'assister, dans notre nouvelle chapelle, à la sainte messe célébrée selon le vénérable rite dominicain. Le R. P. Hage, supérieur du nouveau couvent de Québec, était assisté à l'autel par les RR. PP. Gauvreau et Boivin. Plusieurs membres du Clergé étaient présents. La messe fut suivie de la profession solennelle de deux de nos étudiants entre les mains du R. P. Gardien.

Après le diner, auquel prirent part, outre les représentants de toutes les Communautés religieuses de la ville, Mgr Mathieu, recteur de l'Université et Mgr Faguy, curé de la basilique, le R. P. Roy et le R. P. Richard entonnèrent le chant traditionnel célébrant l'union fraternelle des deux Ordres dominicain et franciscain, dans la personne de leurs fondateurs. Les secondes Vêpres furent présidées par un R. P. Rédemptoriste de Sainte-Anne.

Mais c'était la réunion plénière du soir que les Tertiaires attendaient avec une impatience facile à comprendre. Monseigneur, dans sa bonté paternelle, allait honorer cette réunion de sa vénérée présence; le R. P. Hage, si dévoué à saint François et si attaché à ses enfants, allait célébrer les louanges du Séraphique Père; la bénédiction du T. S. Sacrement et la cérémonie touchante du *Transitus* allaient clôturer cette fête qui nous avait rapprochés du ciel. Et certes, la réalité dépassa encore l'attente générale.

Que ne puis-je donner une idée plus complète de toutes ces belles solennités! Mais un chroniqueur est obligé de se borner à l'essentiel: puissent d'autres, plus fortunés que moi, faire ce que je ne puis me permettre!

M. A.

Montréal — Fraternité Notre-Dame des Anges

DU 9 au 16 Septembre, nous avons le bienfait de la Visite Canonique.

Quatre instructions par jour, nous furent donnés par le R. P. Berchmans, Directeur de notre Fraternité.

Le R. P. nous fit comprendre l'importance, les bienfaits et la nécessité de la Visite ainsi que d'autres points de notre sainte Règle qui ont été soumis aux réflexions des Sœurs Tertiaires.

Le vendredi, un chemin de Croix solennel réunissait toutes les retraitantes dans la méditation des Souffrances de notre divin Sauveur.

La Sr Secrétaire.

La fête de Saint-François à Montréal

PARLER de la Saint-François dans un Couvent de l'Ordre, c'est évoquer l'idée de l'une des fêtes les plus en relief dans l'Ordre séraphique. Il est facile de s'y convaincre par la solennité avec laquelle on aime à la célébrer. Ce serait s'exposer à reproduire les impressions des années précédentes, que de dire ce qu'elle fut cette fois, à Montréal. Notons seulement que nous avons vu avec joie rehausser cette fête, comme dans le passé, par la présence de S. G. Mgr Racicot. Fidèles à l'antique tradition, les PP. Dominicains de Saint-Hyacinthe et de N.-D. de Grâce voulurent bien se charger des fonctions sacrées, aux Offices : le R. P. Vuillermet, bien connu des lecteurs du "Rosaire," chanta la grand'Messe. Après Vêpres, un religieux du T. S. Sacrement, de R. P. Galtier fit admirer d'un auditoire très nombreux, dans un éloquent panégyrique, l'ardent amour de notre bienheureux Père pour la sainte Eucharistie. Enfin à 7 1/2 h. avait lieu la touchante cérémonie du *Transitus*, qui clôtura, en même temps que la solennité, la retraite annuelle des Frères du Tiers-Ordre.

Saint-Simon de Bagot

A l'occasion de la fête de saint François d'Assise, le 4 octobre dernier, les Tertiaires prirent l'initiative de faire chanter une Messe Solennelle en l'honneur de leur Séraphique Père et ils vinrent nombreux y faire la sainte Communion.

On remarqua une grande piété de la part de tous les Tertiaires présents.

Ces faits sont de nature à encourager le Directeur Monsieur l'abbé Dion, curé de la paroisse qui s'occupe très activement du Tiers-Ordre. Après la messe Monsieur le curé, dans une chaleureuse allocution, exhorta les Tertiaires à bien garder la Règle pour que la Règle les garde dans la voie droite qui mène à la vie éternelle.

La Sr Secrétaire.

Saint-Joseph de Maskinongé

Il y a longtemps que la *Revue* n'a parlé de notre paroisse. Aujourd'hui nous nous hâtons de lui envoyer de bonnes nouvelles.

Il y avait deux ans que la Visite canonique n'avait pas eu lieu. Nous

venons de
ter, de vo
Premier C

Notre
nous a fou
préparant

La veill
quelque te
novices qu
ou bien le

Mais sa
champs de
qu'elles y
nombreux
qui ont pri

Leur ex
positions e
sous la bur
tres nomb
Actuelle

LES 25, 2
établie

Tertiaires
dentes ils é
prises à la

Les Tert
mais un zèl
enfants, pa
Leur ambit
cette sorte,

me apostol
Imitons J

Deux ho
filles priren

DU 30 se
avaient
joignirent a

venons de la recevoir, avec la joie d'enfants enchantés d'entendre, d'écouter, de voir leur Père saint François dans la personne d'un de ses fils du Premier Ordre.

Notre retraite a duré quatre jours. Placée du 13-17 septembre, elle nous a fourni l'occasion bien avantageuse de ranimer notre ferveur, en nous préparant au XL heures et à la fête des Sacrés Stigmates.

La veille, nous avons eu une imposante cérémonie de vêtue. Depuis quelque temps nos deux fraternités restaient stationnaires : les quelques novices qui entraient remplaçaient les anciens profès fauchés par la mort ou bien les absents partis sous d'autres cieux.

Mais saint François est venu cueillir 38 nouvelles plantes dans les champs du monde, et les a transférées dans son jardin séraphique, afin qu'elles y soient émondées et s'y chargent de fruits meilleurs et plus nombreux : les 7 hommes et jeunes gens et les 31 dames et demoiselles, qui ont pris l'habit entendent bien atteindre ce noble but.

Leur exemple ne restera pas stérile. Quelques-uns d'entre eux ont des positions en vue, et le jeune âge des autres montrera que la vertu abritée sous la bure est plus en sécurité ; ces deux motifs, dis-je, amèneront d'autres nombreuses recrues.

Actuellement nous sommes 203 Tertiaires, dont 41 hommes.

Testis.

Saint-Paulin (Comté de Maskinongé)

DES 25, 26, et 27 septembre derniers, les deux fraternités du Tiers-Ordre établies en cette paroisse dès 1890, ont eu leur Visite canonique. Les Tertiaires sont venus nombreux aux offices ; et comme les années précédentes ils étaient heureux de se retremper dans leurs bonnes résolutions, prises à la profession.

Les Tertiaires, lorsque la Visite est annoncée sont toujours joyeux : mais un zèle discret et charitable devrait leur conseiller d'ammener leurs enfants, parents et amis sérieux, à des exercices qui n'excluent personne. Leur ambition devrait être de recruter chacun un Tertiaire par an ; de cette sorte, le Tiers-Ordre doublerait ses cadres, et saint François, l'homme apostolique, répandrait de plus grands bienfaits sur l'Eglise.

Imitons pour le bien, ce que les ennemis de la foi, font pour Satan.

Deux hommes et 12 dames firent profession. Sept dames et jeunes filles prirent l'habit. La bénédiction papale clôtura les exercices.

Testis.

Saint-Victor de Tring (Beauce)

DU 30 septembre au 4 octobre, les deux Fraternités de Saint-Victor avaient leur retraite annuelle. Bon nombre de bons paroissiens se joignirent aux Tertiaires et suivirent aussi les exercices. En visitant ces

Frères et ces Sœurs du Tiers-Ordre, je pensais à cette parole du grand pape Léon XIII : " Tout homme qui se fait Tertiaire devient un véritable chrétien " et je la trouvais une fois de plus réalisée. — Grâce au Tiers-Ordre, à plus de 480 Tertiaires, hommes et femmes, on peut dire qu'il se fait du bien et beaucoup de bien, qui sans cela ne se ferait pas. — La sainte Visite, aura eu pour effet, espérons-le, de ranimer encore dans ces âmes l'amour de la Règle, l'amour de saint François, et l'amour du bon Dieu.

La cérémonie de clôture couronna dignement la retraite : 28 Sœurs et 14 Frères furent admis à la profession, et 35 nouveaux membres, dont 15 hommes vinrent augmenter la famille du Séraphique Père. Puisse-t-il les bénir du haut du ciel et les protéger toujours !

Le Père Visiteur

La Pointe-du-Lac

DU 9 au 12 Sept. 1906. La paroisse de la Pointe-du-Lac n'avait pas eu le bonheur d'avoir sa Visite canonique l'année dernière, à cause de la maladie de son Vénéré Pasteur. Voilà pourquoi elle a été accueillie cette année avec une plus sainte joie et un plus grand empressement. Les Tertiaires se sont rendus aux exercices avec exactitude et dévotion. Une grande ferveur s'est conservée. La plupart sont les dignes émules des premiers Tertiaires et des premiers chrétiens. Sept prises d'habit et quatre profession ont couronné le triduum.

FR. M.-M.

Béatrice de Joliette

DURANT la retraite de tempérance prêchée par le P. Mathieu du 23 au 29 septembre, cette paroisse vit sa fraternité s'augmenter de 25 nouveaux membres qui furent reçus au saint habit. Plusieurs aussi profitèrent du passage du Père pour faire profession dans le Tiers-Ordre de saint François.

Valleyfield

LE *Bulletin Paroissial* de Valleyfield nous apprend que, grâce à la générosité des fidèles du diocèse, qui ont répondu avec empressement à l'œuvre pieuse du R. P. Frédéric, œuvre dont nous avons parlé au mois de juillet dernier, les travaux d'agrandissement du monastère des Sœurs Clarisses ont pu être commencés le 14 septembre, jour de l'Exaltation de la sainte Croix.



C'est
canadier
ques doc
détails d
étape d'
D'aprè
1752 ; s
zèle arde
le tout sa
qui le ra
qui sait ?
vite et l
ardente c

L'auter
indiquer
du Couve
retour. I
que ses S
saires poi
temps ca
France. J
de Comr
exacteme
à fait exa

(1) Biogr

le du grand
 et un vérita-
 ce au Tiers-
 dire qu'il se
 it pas. — La
 ore dans ces
 our du bon

28 Sœurs et
 res, dont 15
 uisse-t-il les

visiteur

ait pas eu le
 cause de la
 é accueillie
 pressement
 et dévotion.
 nes émules
 s d'habit et

M.-M.

eu du 23 au
 de 25 nou-
 profitèrent
 re de saint

ice à la gé-
 pressement
 ré au mois
 des Sœurs
 altation de



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE R. P. EMMANUEL CRESPEL



Commissaire Provincial.



INSI que nous l'avons écrit, nous n'assisterons pas aux péripéties diverses de la guerre de la succession d'Autriche ; parceque rien de positif ne prouve que le P. Crespel ait continué à y participer ; quoiqu'il soit très possible qu'il ait exercé ses fonctions d'aumônier militaire jusqu'à la fin de la Campagne.

C'est pourquoi avec notre héros nous allons revenir sur la terre canadienne ; nous serons plus chez nous ; et, avec l'aide de quelques documents inédits qui nous sont tombés sous la main, avec les détails déjà connus, nous suivrons notre Récollet dans la dernière étape d'une vie bien remplie.

D'après M. l'abbé Bois (1), le P. Crespel revint en Canada en 1752 ; son absence avait donc duré une douzaine d'années. Son zèle ardent, son tempérament actif, son amour des âmes et de Dieu, le tout sanctionné par l'obéissance, tels furent sans doute les motifs qui le ramenèrent sur les bords enchanteurs du Saint-Laurent. Et qui sait ? Peut-être qu'alors comme aujourd'hui on s'attachait bien vite et bien fortement à cette autre France où la foi simple et ardente des fils aînés de l'Eglise semble avoir émigré.

L'auteur cité plus haut nous apprend encore, mais sans jamais indiquer la source où il puise, que le P. Crespel fut élu Supérieur du Couvent de son Ordre à Québec, environ deux ans après son retour. Le fait ne nous surprend pas ; nous comprenons aisément que ses Supérieurs Majeurs aient trouvé en lui les qualités nécessaires pour diriger une de leurs maisons ; ils le jugeront dans peu de temps capable de diriger la mission franciscaine de la Nouvelle-France. A quelle date précise le P. Crespel fut-il nommé à la charge de Commissaire Provincial ? Il ne nous est pas possible de le dire exactement. M. Bois fixe le mois d'octobre 1758 ; ce n'est pas tout à fait exact. Notre Récollet était déjà en charge au mois de février

(1) Biogr. du P. Crespel, en l'éd. Canad. de : voyages et naufrage, etc.

de la même année ; il signe en effet, le 13 février, dans le registre paroissial de Saint-Joseph, comté de Beauce : « Frère Emmanuel Crespel, Commissaire Provincial. » Son élection remonte donc pour le moins aux premiers jours de 1758. M. Bois le fait savoir au P. Maurice Embault, encore un point que nous n'avons pu vérifier ; il est certain qu'en 1755, le Commissaire Provincial des Récollets était le P. Chrysologue Rabaron, (1) qui signe comme tel dans un document de cette année-là. (2) Si entre lui et le P. Crespel il faut placer le P. Maurice Embault, on pourra conclure que notre Récollet fut élevé à la charge de Commissaire Provincial vers la fin de 1757, ou au commencement de 1758. Quoi qu'il en soit, M. Bois nous apprend que « rarement choix plus heureux rencontra davantage l'approbation des Récollets de toute la Province et des Canadiens. Le clergé, les citoyens même s'empressèrent de le féliciter sur son élévation à un poste où ses vertus et ses talents l'appelaient depuis longtemps. » (3)

Cependant la charge de Commissaire Provincial, déjà lourde à porter, allait bientôt le devenir davantage. On était, en effet, à la veille des sombres événements qui firent passer la Nouvelle-France des mains du roi très-chrétien au pouvoir d'une nation hérétique. La guerre était allumée entre les deux colonies ; les vaillants soldats de France et les braves milices canadiennes marchèrent souvent à la victoire, toujours à l'honneur ; mais leur valeur dut enfin céder devant le nombre toujours croissant des ennemis et en 1760 la Nouvelle-France devint possession britannique.

C'est alors que le Clergé Canadien eut besoin de prudence, de patience et de fermeté. Les vainqueurs ne cachaient pas leurs préjugés contre l'Eglise de Rome et tout présageait des jours mauvais pour ses enfants du Canada. Il est vrai, le libre exercice de la religion avait été stipulé ; mais que de restrictions pouvaient être faites ; c'est ainsi que les nouveaux maîtres du pays ne voulurent s'engager à rien à l'égard des Jésuites et des Récollets ; ces pionniers de la foi, ces apôtres de l'Evangile, qui avaient, avec les évêques de Québec et le clergé séculier, façonné la France d'Amérique, se virent alors en

(1) Ce nom manque dans le répertoire du Clergé Canadien. — (2) Archives de l'arch. de Montréal.

(3) C. c.

présence
dévouer
ils pou
sang. E
Canadie
qui leur
Canadie
«... la s
Nous ne
Jésuites
tude da
Ordres.
perspecti
çaient se
que le no
fermes d
deux ans
écrivait-il
let... Je
ne se so
sont simp
séditieux
n'ont jam
Cette lett
jours aupa
Amherst :
à Montréal
il me repr
de France
nir de dra
ce sont de
cevoir, ja
sance parf

(1) Extra
feu le Juge

(2) Archi

présence d'un terrible problème, allait-il leur être permis de se dévouer encore au bien spirituel des catholiques de ce pays, allaient-ils pouvoir se perpétuer sur le sol arrosé de leurs sueurs et de leur sang. Hélas ! le doute n'était guère possible ; quand en 1774 les Canadiens-Français eurent obtenu du Parlement « l'Acte de Québec, » qui leur était une nouvelle garantie pour leur religion, un de ces Canadiens, M. F. Baby, écrivant à un M. Lacorne, à Paris, lui disait : « . . . la suppression de nos Communautés ne nous alarme pas moins. Nous ne nous attendions pourtant pas qu'on nous conserverait les Jésuites et les Récollets. . . » (1) Cette phrase nous révèle l'inquiétude dans laquelle étaient tous les esprits à l'égard de ces deux Ordres. Qui dira les angoisses du P. Crespel en face d'une telle perspective. Que pouvait-il faire pour conjurer les maux qui menaçaient sa famille ? Montrer par sa conduite et celle de ses Frères, que le nouveau pouvoir trouverait en eux des sujets aussi loyaux, que fermes dans leur devoir. C'est ce que firent les Récollets. Aussi deux ans à peine après la cession du pays un général Anglais, Gage, écrivait-il à leur sujet : « Le porteur de cette lettre est un Frère Récollet. . . Je puis dire beaucoup de bien de tous ceux de son Ordre qui ne se sont jamais mêlés d'intrigue ni de cabales. Leurs manières sont simples et honnêtes ; au lieu de nous troubler par des discours séditieux que d'autres ont répandus en secret parmi les familles, ils n'ont jamais pensé qu'à l'obéissance et aux moyens de plaire. . . » (2) Cette lettre écrite de Montréal est du 26 septembre 1762. Deux jours auparavant, Haldimand écrivait des Trois-Rivières au Général Amherst : « Le Supérieur des Récollets de cette ville ayant été appelé à Montréal me demande mon consentement que je lui ai accordé ; il me représentait en même temps que ne pouvant plus rien recevoir de France pour les aider à subsister et n'étant pas en état de se fournir de drap, ils implorèrent les bontés de Votre Excellence. Comme ce sont de fort bonnes gens qui ne se sont, autant que j'ai pu l'apercevoir, jamais mêlés d'intrigue et de cabale et qui sont d'une obéissance parfaite, j'ai cru répondre à vos intentions, Monsieur, en leur

(1) Extrait d'une collection de lettres autographes, naguère entre les mains de feu le Juge Baby de Montréal.

(2) Archives Canad. Ottawa. Collection Haldimand. B. 2-1. p. 74.

faisant présent d'une pièce de gros drap qui servira à les habiller pour l'hiver... » (1)

Mais que de patience et de tact il fallait à ces pauvres Récollets pour se conserver en paix avec des hommes qui ne comprenaient rien à leur genre de vie ; ils n'y réussissaient pas toujours comme le prouve le fait que nous allons rapporter parce que le P. Crespel s'y trouve directement mêlé. C'était en septembre 1762. Notre Récollet, par devoir de sa charge, ayant jugé que certains changements étaient nécessaires dans ses communautés, envoya ordre au P. Isidore Marsolet alors aux Trois-Rivières de se rendre au couvent de Montréal comme Supérieur, et au P. Bernardin de Gannes, de communauté à Montréal, de passer dans la cité de Laviolette et d'y prendre la direction de ses Frères. Mais craignant que Haldimand ne fit opposition à ses ordres, il lui écrivit : « Monsieur, le temps de nos changements étant arrivé, j'ai cru ne pouvoir mieux faire que de placer le Père Isidore à Montréal comme le plus en état de soutenir cette maison, et mettre aux Trois-Rivières le P. Bernardin de Gannes qui y est aimé et estimé par les bons services qu'il a déjà rendus dans l'endroit, et j'ose me flatter qu'il méritera vos bontés lorsqu'il aura l'honneur d'être connu de Votre Excellence. C'est la grâce que je lui demande et ma reconnaissance sera aussi profonde que le respect avec lequel je suis : Fr. Emmanuel Crespel, Commissaire des Récollets. » (2)

Il était difficile de montrer plus de déférence tout en ne trahissant pas des droits inaliénables. Cependant Haldimand ne trouva point la lettre de son goût, il en écrivit ainsi au général Gage : «... J'en reçus (du P. Crespel) la lettre y incluse que je vous serai obligé, Monsieur, de vouloir me renvoyer. Le style n'en est point encore comme il devrait être, je le lui ferai sentir dans ma réponse. » Malgré cela il ajoute en parlant des Récollets : « par tout ce que j'ai vu de leur conduite, je suis persuadé que tant qu'ils agiront seuls, ils ne commettront aucune faute envers le gouvernement que par pure ignorance ; il serait à souhaiter qu'on en pût dire autant des autres Ordres... » (3)

(1) Arch. Canad. Collect. Haldimand. B. 1. p. 225.

(2) Arch. Canad. Ottawa. Collect. Haldimand. B. 2-1. p. 75.

(3) Arch. Canad. Ottawa. Collect. Haldimand. B. 2-1. p. 77.

Le g
à Haldi
doit noi
être Su
prévenu
senteme
sans doi
mes ord
tiné pou
réal...
ménage
disant :
prie de
différent
dernière
des com
Pour
grande
couvent,
rencontr
nouirent
les bonn
lettre du
la vôtre
gens et j'
à sa fanta

(1) Arch

(2) Arch

Le général Gage fut plus violent encore et sa lettre du 4 octobre à Haldimand nous révèle des dispositions d'esprit dont la prétention doit nous étonner vivement. « Monsieur, l'arrivée du P. Isidore pour être Supérieur des Récollets dans cette ville, sans en avoir été prévenu par une lettre du P. Commissaire pour demander mon consentement à cet échange, ou la moindre démarche à mon égard, m'a sans doute beaucoup surpris, et je l'ai pris de façon que d'avoir donné mes ordres au Père Bernardin, qui par cet arrangement avait été destiné pour la maison des Trois-Rivières, de ne pas bouger de Montréal... Je ne demande point leurs raisons, je me plains du peu de ménagement pris à mon égard... » l'impérieux général termine en disant : « l'incluse (la lettre du P. Crespel) est celle que vous m'avez prié de vous renvoyer, dont le style, comme vous observez, est bien différent de ce qu'il devrait être... » (1) Ces lettres, surtout cette dernière, en disent long sur les prétentions de leurs auteurs à l'égard des communautés religieuses.

Pour apaiser cette tempête soulevée par la susceptibilité par trop grande de ces Messieurs, autant que pour voir aux affaires de son couvent, le P. Crespel monta à Montréal peu de jours après et s'y rencontra avec le général Gage, dont la colère et les prétentions s'évanouirent aussitôt, pour le moment du moins, devant la patience et les bonnes manières de notre Récollet. C'est ce que nous révèle sa lettre du 13 novembre à Haldimand : « Le Frère Césarie m'a remis la vôtre du 1er. J'ai les mêmes sentiments que vous de ces bonnes gens et j'ai prié le Père Commissaire d'en agir avec sa Communauté à sa fantaisie. Les excuses une fois faites tout était dit... » (2)

(*A suivre.*)

F. ODORIC-M., O. F. M.

(1) Arch. Canad. Ottawa. Collect. Haldimand. B. 2-1. p. 79.

(2) Arch. Canad. Ottawa. Co lect. Haldimand. B. 1-2. p. 81.





Chronique Antonienne

SAINT ANTOINE ET LA PÉNITENCE



PRÈS avoir, pendant quelques années, évangélisé les villes d'Italie, Antoine se vit assigner comme champ d'apostolat la partie méridionale de la France.

Comme naguère saint Dominique, notre saint missionnaire eut à lutter contre l'hérésie des Albigeois. Tous les historiens racontent à l'envi les succès remportés par Antoine sur l'esprit du mensonge et ses suppôts; tous sont

unanimes à lui décerner le glorieux titre de *marteau des hérétiques*.

Saint Antoine parcourut un grand nombre de villes de France, prêchant partout la doctrine de la Sainte Eglise, et partout le Seigneur multiplia sous les pas de son apôtre les miracles et les conversions.

Ce fut pendant son voyage en France que Saint Antoine eut l'ineffable bonheur de jouir des caresses du divin Enfant, fait que nous avons rappelé dans notre dernier article (*mois de juillet*); ce fut pendant ce même voyage que Saint Antoine réduisit au silence un hérétique obstiné, par le miracle dit *de la mule*, et qu'il prédit à un notaire libertin la gloire future du martyre; ce fut pendant ce voyage encore que François, sur le point de quitter la terre, apparut et bénit son illustre disciple pendant que celui-ci prêchait sur la Passion de Jésus, ce fut pendant ce voyage enfin que, par l'invocation de la Vierge Immaculée, Antoine mit en fuite l'esprit infernal qui voulait attenter à la vie du saint Missionnaire.

Ce dernier fait se passa à Brive (Corrèze), dans une grotte solitaire, où notre Saint aimait à se retirer pour prier et pour se mortifier. Nous avons vu combien furent ardent et puissantes ses prières et ses supplications. Non moins puissante fut la voix de sa pénitence.

Pour remp
Antoine s'
immolée p

Aucun l
retirées et
voir dérang
souffrances

La mort
parler, et c
obligatoires
médecin pr
de santé.

même pas;
surannée. I

Mais tel
Très Sainte
dans la gro

Pour remplacer la palme sanglante du martyr que le ciel lui refusait, Antoine s'efforçait de faire de son corps une hostie vivante, toujours immolée pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes.

Aucun lieu plus propice pour cette vie de sacrifice que ces grottes retirées et silencieuses où notre Apôtre pouvait, sans crainte de se voir dérangé, vaquer à la contemplation et satisfaire sa soif de souffrances et de mortifications.

La mortification! On n'aime plus guère aujourd'hui à en entendre parler, et on la pratique moins encore. Qu'il s'agisse des pénitences obligatoires, on tâchera de trouver un confesseur compatissant ou un médecin prévenant qui les déclareront incompatibles avec notre état de santé. Qu'il s'agisse des pénitences spontanées on n'y pense même pas; ce n'est plus de mode aujourd'hui; c'est de la perfection surannée. Hélas!

Mais telle n'est pas la pensée de Notre-Seigneur ni celle de la Très Sainte Vierge; telle ne fut pas la pensée de saint Antoine dans dans la grotte de Brive!

S. M.



te solitai-
mortifier.
prières et
énitence.



Les Missions franciscaines



CHINE

600 LIS A TRAVERS LE CHAN-TONG

(Suite)



Judi, 11 décembre. — Par un beau clair de lune, nous quittons Paichan à 3 h. du matin. Jusqu'à Kuntchoang, la route tantôt emprunte son lit à une rivière quasi à sec en cette saison, tantôt monte et descend par brusques échappées entre deux talus à pic. Nous atteignîmes Lai-tcheou-fou à 6 h. a. m.. Mais, 200 mètres avant d'arriver aux premières maisons du faubourg de l'ouest, voici que le bandage d'une roue se rompt sur une longueur de 8 pouces. Les charretiers pénètrent dans la première auberge qui se présente, et me déclarent qu'il leur est impossible d'aller plus loin. J'envoie immédiatement mon boy porter ma carte au yamen du sous-préfet en le priant de m'excuser si, à cette heure matinale, je n'ose m'y rendre en personne et d'avoir la bonté de me faire réquisitionner une charrette pour remplacer la mienne. Le sous-préfet apprenant mon arrivée en sa ville sous-préfecturale fit tout son possible pour m'obliger; car, nous étions de vieilles connaissances puisqu'il était précédemment mandarin de Lin-R'in dont j'avais l'administration spirituelle. Néanmoins, il lui fut impossible de me rendre le service demandé. Car, Lai-tcheou fou est une ville peu commerçante où les véhicules à louer sont rares, surtout les grands chars. Un des employés du yamen vint me le faire savoir. Grâce à lui, les charretiers se décidèrent à gagner Chelipon où l'on pouvait louer des charrettes. Arrivés dans ce village, nous ne pûmes réussir à en trouver et nous continuâmes notre chemin jusqu'à Makon, espérant y être plus heureux dans nos recherches. Il était 1 h. de l'après-midi quand nous y parvînmes. Nos estomacs criaient famine n'ayant point reçu leur pitance depuis la veille au soir. Pendant mon repas, un satellite du yamen se présenta à moi. Il m'apportait la carte du sous-préfet. Il m'avait man-

qué à l'au
éviter les
parcourir
mandarin
gues à pet

A Mak
une charre
Lang-ya o
Ils suivire
réussimes
rant ce tra
nous pass
jante de la
roue en hâ
allions être
route n'éta
nous avon
Antoine de
Purgatoire,
à quelques
venue. Il v
s'effectuait
frère cadet

A 10.45

Vendre
arrêt forcé
célébrer la
tion. Il étai
tions Lang
rue la journ
pent ça et li
de la mer.
cevoir et no
jusqu'à 2 h.

Nous croi
en voiture.
débarqué à
de gagner le

qué à l'auberge de Lai-tcheou-fou et pour remplir sa consigne et éviter les coups du rotin de son . . . postérieur le pauvre homme dut parcourir 30 lis afin de me rejoindre. Je lui remis ma carte pour le mandarin et le dédommageai de sa peine en lui donnant 200 sapèques à peu près \$0,55.

A Makon, les charretiers tentèrent encore une fois de me louer une charrette, mais ce fut sans succès. Je les excitai à se rendre à Lang-ya où près de nos chrétiens je trouverai sûrement une voiture. Ils suivirent mon conseil et lentement, très lentement même, nous réussîmes à atteindre Lang-ya vers les 5 h. p. m. Néanmoins, durant ce trajet de 20 lis, vous ne sauriez croire par quelles transes nous passâmes. Continuellement, mes conducteurs regardaient la jante de la roue malade et . . . j'en faisais autant. Chaque tour de roue en hâtait la désagrégation et le moment était proche où nous allions être victimes d'une catastrophe. Heureusement pour nous la route n'était point rocailleuse ! Toutefois, je suis convaincu que, si nous avons atteint Lang-ya, c'est grâce à la protection de saint Antoine de Padoue à qui j'avais promis un rosaire pour les âmes du Purgatoire, ses privilégiées. Comme le P. Basile Papin missionnait à quelques lis de cette chrétienté, je lui fis savoir sur-le-champ ma venue. Il vint passer quelques heures avec moi. Pendant ce temps, s'effectuait le transbordement de mes caisses sur la charrette que le frère cadet du Père Uan mit obligeamment à ma disposition.

A 10.45 h. nous tenions tous compagnie à Morphée.

Vendredi, 15 décembre. — Grâce à l'accident d'hier, à cet arrêt forcé dans cette chrétienté, j'eus la consolation de pouvoir célébrer la Sainte Messe le jour de l'octave de l'Immaculée-Conception. Il était 3 h. a. m. quand je montai à l'autel. A 4 h., nous quittons Lang-ya. La route est triste, monotone comme celle parcourue la journée précédente. C'est une plaine sablonneuse que coupent ça et là quelques petites rivières. On y reconnaît le voisinage de la mer. Vers les 8 h., nous commençons effectivement à l'apercevoir et nous la côtoierons à des distances variant entre 2 et 10 lis jusqu'à 2 h. p. m.

Nous croisons de longues théories de voyageurs à pied, à âne ou en voiture. Ils viennent pour la plupart de Chefou où beaucoup ont débarqué à leur retour de Mandchourie ou de Corée. Ils se hâtent de gagner le toit paternel pour y préparer les fêtes du nouvel an

dont 40 jours nous séparent. Je parle, bien entendu, du nouvel an chinois.

A midi, je déjeune à Huarhankuan. C'est jour de marché dans ce gros village. La grand'rue qui court de l'est à l'ouest est encombrée par les vendeurs et les acheteurs. Il faut que les charretiers crient, hurlent et se disputent pour obtenir le passage libre. Ils n'y réussissent pas du premier coup ; mais, ils arrivent vite à leur fin dès que les gens se sont aperçus qu'ils avaient devant eux les charretiers d'un Européen.

A 4 h. p. m., nous traversons Pema, bourg où le commerce est très actif et où les gens ont une renommée dont ils n'ont pas à être fiers. Loin de là !

L'ombre du soir s'étend de plus en plus et il fait nuit noire quand nous arrivons à Kioulitien. Un des conducteurs et mon boy, chacun de leur côté, cherchent une auberge. Des auberges ? Ils en trouvent bien. Malheureusement pour nous elles sont encombrées de voyageurs. Toutes les chambres sont archi-combles. Que faire ? . . . Je donne l'ordre de pénétrer dans la première auberge qui se présentera n'ayant nulle envie d'être planté au milieu de la grand'route . . . En voici une sur notre droite. C'est là que nous passerons la nuit.

Bon gré, mal gré, il fallut me contenter pour toute nourriture d'une gorgée de thé, de quelques arachides et . . . de serrer la ceinture de deux crans. Dans cette misérable auberge, il n'y avait rien, absolument rien à manger et mon boy ne put rien obtenir, là et dans les autres auberges de ce village.

L'unique chambre de cette auberge était remplie de muletiers et de voyageurs arrivés avant moi. Comme le temps était beau, quoique la température fut loin d'être chaude, je me couchai sur la charrette, tandis que mes hommes s'étendirent à terre sur les sacs de paille et de grains. J'y sommeillai tant bien que mal, étant, sans cesse, réveillé par les bêtes dont la cour était pleine et qui se lançaient continuellement des ruades.

Entre-temps, aux approches de la fête de Noël, j'eus ainsi l'occasion de méditer pratiquement sur l'arrivée de Marie et de Joseph à Bethléem. Sans nul doute, je n'ai jamais mieux compris l'ennui qu'ils éprouvèrent de se voir refuser l'accès de toutes les hôtelleries . . .

Samedi, 16 décembre. — Ayant effectué, hier, un trajet de 120 lis, il m'en reste 20 à parcourir pour être au terme de mon

un nouvel an

marché dans
est encom-
charretiers
libre. Ils n'y
à leur fin
aux les char-

commerce est
pas à être

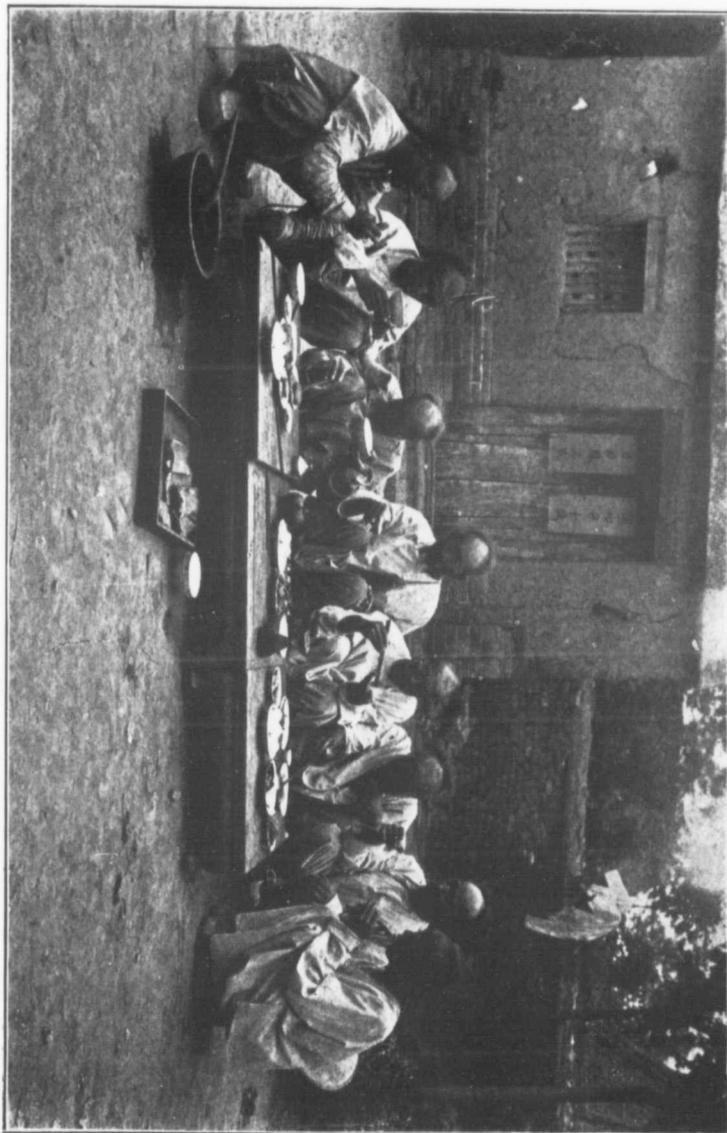
noire quand
boy, chacun
en trouvent
es de voya-
re?... Je
e présentera
oute... En
la nuit.

e nourriture
le serrer la
il n'y avait
obtenir, là

muletiers et
beau, quoi-
achai sur la
sur les sacs
étant, sans
qui se lan-

ainsi l'occa-
e Joseph à
pris l'ennui
ôtelleries...
an trajet de
ne de mon

DANS UNE FAMILLE CHRÉTIENNE, REPAS DES HOMMES.



voyage. M
5 ½ h.. P
laisser en
heure et
remplacer
un embry
agricole q
bienfaiteu
Au rev
sentiment

Makiatchoai

◆◆◆◆◆◆◆◆◆◆

Le Sol
ma généro
éclat ?

La Sou
min ou la c
et mes onc

L'Arbr
branches,
lage : ma c

La Fle
toutes les
cela moins

L'Oisea
chansons :
jamais faib

Donnez,
bien n'appa
votre bours
gent. La pe
au centuple,

voyage. Nous arrivons à Hoanghsien avant l'ouverture des portes, à 5½ h.. Pour quelques sapèques nous décidons le portier à nous laisser entrer en ville que nous traversons de l'ouest à l'est. Une heure et demie après, nous étions à Makiatchoantze où je viens remplacer le P. Solano, chargé du district de Tch'ang-y. J'y ai trouvé un embryon d'orphelinat. Sera-ce ici que je fonderai l'orphelinat agricole que je désire pour sauver l'âme de nombreux enfants? Aux bienfaiteurs de le dire.

Au revoir, bien cher Père, *oremus pro invicem* et croyez à mes sentiments bien dévoués.

Tout vôtre *in Xti caritate*

FR. MICHEL DE MAYNARD, O. F. M.

Missionnaire Apostolique.

Makiatchoantze, 1^{er} mars 1906.



« LA CHARITÉ N'APPAUVRIT PAS »

Le Soleil. A tout ce qui vit sur la terre je dispense mes rayons : ma générosité sans mesure diminue-t-elle jamais ma gloire et mon éclat ?

La Source. A tous ceux qui sont altérés par la fatigue du chemin ou la chaleur du jour je permets de s'abreuver de mes ondes et mes ondes coulent toujours aussi abondantes et aussi pures.

L'Arbre. A tous les oiseaux du ciel j'offre une place sur mes branches, à tous les voyageurs lassés un abri sous mon toit de feuillage : ma couronne de verdure y perd-elle sa fraîcheur ?

La Fleur. A tous les vents qui passent je livre mes parfums, à toutes les abeilles qui me caressent je donne mon miel : ai-je pour cela moins de grâce et de beauté ?

L'Oiseau. A tout ce qui aime l'harmonie je prodigue mes douces chansons : vit-on jamais tarir le flot de mes notes perlées, vit-on jamais faiblir les charmes de mes cadences mélodieuses ?

Donnez, donnez, ô vous tous qui possédez des trésors : faire du bien n'appauvrit pas... Il est une main mystérieuse qui remplira votre bourse à mesure que vous la viderez dans la sébile de l'indigent. La petite pièce de monnaie donnée au pauvre vous sera rendu au centuple, sur la terre souvent, au ciel toujours.

Variété

LA CLOCHE DU DE PROFUNDIS



Un siècle dernier, vers 1830, une dizaine d'hommes tous armés étaient réunis dans une pauvre chambre faiblement éclairée d'une vieille maison et paraissaient engagés dans une conversation animée, tandis que l'un d'entre eux montait la garde à la porte.

Si nous ajoutons que cela se passait à Madrid, peut-être le lecteur pourra-t-il percevoir le secret de cette réunion. Une révolte contre le Gouvernement était en train de se fomenter; la trahison et la conspiration s'infiltraient dans tous les cœurs. Les personnages dont nous venons de parler avaient pris le nom de Progressistes « Exaltados » ; et ils paraissaient n'avoir en vue que le progrès et l'avancement de leur patrie. Cependant, et cela prouve bien le but réel de leur entreprise, leurs efforts étaient surtout dirigés contre l'Eglise et le clergé et en particulier contre les monastères et les couvents. « Liberté et Progrès », tel était le résumé de leur programme. Pour entrer dans le détail, ils réclamaient le bannissement des Jésuites, la suppression de toutes les maisons religieuses et la confiscation des biens de l'Eglise. Tout leur était bon pour soulever les masses, et les mensonges les plus ignobles circulaient partout contre l'Eglise et les prêtres. « Tout va bien, affirma l'un des conjurés. Le peuple vient à nous en masse et nous n'avons pas de meilleur auxiliaire que le choléra. Tout le monde croit que le clergé et en particulier les Jésuites ont empoisonné les puits et provoqué ainsi l'épidémie.

« Nous avons fait placarder des affiches pour répandre ce bruit dans toute la ville. Tout en distribuant des aumônes pécuniaires aux veuves et aux orphelins, nos agents glissent de discrètes insinuations contre les prêtres et les moines. Aussi la populace n'attend qu'avec impatience le moment de commencer. »

« Nous avons de la chance, dit un autre, avec un éclair de triomphe dans le regard; d'abord la sécheresse et l'anéantissement des moissons, ensuite cette épidémie providentielle dont les ravages sont naturelle-

ment plu
« Progress
relles. »

« Vive l
sième en

A cet h
du forcem
l'inquiétu
compte ? »
ouvertes d
voir. « Br

« Ce soi
être brûlé
autant de
diés au ci
Jésuites ;
homme de
Franciscain
duiront la
S. Agostinc
sis d'avanc
semble dan
commencer
près. Vers
nouveau ici

« J'ai une
que l'on av
nous d'atter

« Pourqu
stitieux ? Ou
teur, fut d'
superstitieux
de prier la M
che se fait e
niers sons de
lus, alors no
rues notre c
ment. N'êtes

ment plus terribles dans les basses classes : tout cela va faire des « Progressistes » et les rendre aussi nombreux qu'un nuage de sauterelles. »

« Vive la famine, vive la misère, vive le choléra ! » vociféra un troisième en levant son verre.

A cet horrible souhait, un jeune homme de bonne mine assis près du forcené fit un mouvement instinctif de recul : son visage reflétait l'inquiétude. Puis il demanda : « Mais à quand le signal, en fin de compte ? » Pendant quelques minutes, le président consulta les notes ouvertes devant lui : « C'est pour ce soir, » dit-il enfin sans s'émouvoir. « Bravo ! » répondirent les conjurés tout d'une voix.

« Ce soir même, poursuivit le président, quatre monastères doivent être brûlés, il faut espérer que quelques douzaines de Jésuites avec autant de Franciscains et autres gens du même calibre seront expédiés au ciel. Nous irons par petits groupes. Diégo et moi, chez les Jésuites ; vous, Fernand, ajouta-t-il en se tournant vers le jeune homme dont il vient d'être question, vous offrirez vos services aux Franciscains au nom de la « Liberté et du Progrès ; » les autres conduiront la foule contre les riches monastères de San Domingo et S. Agostino. Nos agents doivent se trouver à la tête de meneurs choisis d'avance et la populace emboîtera le pas. Pour qu'il y ait de l'ensemble dans l'exécution de nos projets, c'est au son de l'*Angelus* que commencera l'attaque, c'est-à-dire dans une heure et demie, ou à peu près. Vers minuit, à moins d'extraordinaire, nous nous réunirons de nouveau ici. C'est tout ce que j'avais à dire. »

« J'ai une motion à vous proposer, dit, en se levant, le jeune homme, que l'on avait appelé Fernand. Ne serait-il pas plus avantageux pour nous d'attendre que l'*Angelus* et le *De profundis* soient sonnés ? »

« Pourquoi ? interrogea vivement le chef. Seriez-vous encore superstitieux ? Ou êtes-vous un lâche ? » Un rire méprisant empreint de hauteur, fut d'abord la réponse de Fernand. « Dites que la foule est superstitieuse, ajouta-t-il, si cela vous plaît. Elle a encore l'habitude de prier la Madone et de penser aux âmes du purgatoire quand la cloche se fait entendre. Laissez-la dire son *Angelus*. Lorsque les derniers sons de la cloche du « *De profundis* » s'éteindront après l'*Angelus*, alors nous commencerons ; alors nous ferons retentir à travers les rues notre devise : « Pour la liberté ! » Cela les impressionnera vivement. N'êtes-vous pas de mon avis ? » demanda-t-il à ses compagnons.

Ainsi présentée, la motion eut un plein succès, et le président dut la ratifier. Une sorte d'affaissement parut envahir les conspirateurs au moment de leur séparation. « Je serais curieux de savoir ce qui a pu réellement vous pousser à faire cette proposition ? » dit l'un d'eux à Fernand. « Vous pouvez le savoir, répondit Fernand avec calme. Je désirais donner aux moines qui peuvent périr cette nuit une dernière chance de prier pour eux et pour les âmes du Purgatoire. C'est le moins que l'on permette à un criminel, que l'exécuteur croie en Marie, au Purgatoire, ou non. » L'interlocuteur regarda Fernand avec stupeur : « Après tout, murmura-t-il, vous êtes encore pas mal dans les ténèbres, vous ! »

* * *

Une heure et demie après, une centaine de cloches résonnaient à travers la ville invitant les fidèles à réciter l'*Angelus* et le « *De profundis* » pour les âmes du Purgatoire. A peine les dernières vibrations de ces imposantes messagères avaient elles retenti que l'orage révolutionnaire éclata; en peu de temps le ciel fut empourpré de la lueur rougeâtre des flammes jaillissant de plusieurs endroits.

Une fois encore les membres de la « Liberté » appuyaient leurs revendications sur le meurtre, l'incendie, le pillage et la profanation des sanctuaires. Les cloches se remirent à sonner, mais cette fois, c'était le tocsin. Puis ce fut bientôt le fracas assourdissant de la cavalerie lancée au galop à travers les rues, le cliquetis des épées auquel les coups de feu faisaient un écho sinistre. Le combat des troupes contre l'insurrection dura plusieurs heures; mais quand les douze coups de minuit retentirent, plusieurs centaines de rebelles étaient enchaînés dans les cachots sous la garde des soldats. Déjà, des courriers galopaient sur la route de la Granja où la reine régente résidait alors, avec mission d'obtenir l'ordre de proclamer la loi martiale et d'instruire le procès des principaux conjurés.

48 heures après, Fernand était condamné à mort. Si la sentence était confirmée, l'exécution devait avoir lieu au bout de trois jours. On permit à l'épouse de Fernand de visiter son mari, qui, regardé comme l'un des chefs de l'insurrection, avait une cellule à part. C'était une douce et pieuse créature ne vivant que pour Dieu et sa famille; elle n'avait jamais eu le moindre soupçon de la voie dangereuse où son mari s'était laissé entraîner. En le voyant enchaîné dans la prison, elle éclata en sanglots. Elle ne pouvait comprendre le

motif d
heureux
l'ami n
cations
naire et
doute il
voir ses
tions. E
Bien qu
pas moi
sa famil
séparer
supporte
pauvres
de peur

Détou
cellule, e
re, suppl
piré, prie
sante tout
O Seigneur
fondémer
sur elle et
pas cela t
Mettons-r
mille fois
ma confia
vous le se
ger, alors
toutes par
monastère
sans défer
Mais je l'a
j'accepte l
à vous aus
en sanglot
« Et mai
Je désire a

motif de sa conduite. Pourquoi avait-il agi ainsi ? Ils avaient été si heureux ensemble avec leurs trois enfants, jusqu'au jour où survint l'ami néfaste, dont les conseils avaient porté Fernand à lire des publications incendiaires, puis à devenir membre d'un club révolutionnaire et finalement à prendre une part active à la conspiration. Sans doute il avait bien éprouvé parfois des remords, mais la crainte de voir ses amis se moquer de lui avait paralysé les meilleures inspirations. Et à quoi tout cela avait-il abouti ? A faire de lui un criminel. Bien que non coupable personnellement du sang versé, il n'en devait pas moins être exécuté comme traître à sa patrie ; il lui fallait laisser sa famille, déshonorée, privée de père et de soutien. L'idée de se séparer de sa femme lui parut tout-à-coup un tourment impossible à supporter. Sa femme, qu'il avait toujours aimée et estimée, et ses pauvres petits enfants ! Il ne voulut pas lui parler de ses angoisses, de peur d'accroître encore le chagrin qu'elle ressentait.

Détournant ses regards, il les attachait fixement sur les murailles de sa cellule, en proie à un muet désespoir. « O saintes âmes du Purgatoire, supplia la pauvre femme dans un transport soudain et comme inspiré, priez pour Fernand, priez pour lui ! Je vous en serai reconnaissant toute ma vie. Je ne vous demande que de m'aider à le sauver. O Seigneur, Seigneur, ne m'abandonnez pas dans ma détresse ! » Profondément ému par la douleur de son épouse, Fernand se pencha sur elle et la releva avec tendresse. « Ma bien-aimée, dit-il, ne prenez pas cela tant à cœur. Nous devons tous mourir un jour ou l'autre. Mettons-nous entre les mains de Dieu. J'ai mérité la mort mille et mille fois, je le vois maintenant. J'ai abandonné Dieu pour mettre ma confiance dans des hommes aussi faibles que des roseaux. Savez-vous le service que ces bons amis m'ont rendu au moment du danger, alors que les soldats approchaient et que les balles sifflaient de toutes parts ? Pour sauver leur propre vie ils m'ont fermé la porte du monastère au visage et l'ont verrouillée, me laissant dehors, seul, et sans défense. Voilà la fidélité et la reconnaissance des hommes. Mais je l'ai bien mérité ! Je remercie Dieu de m'avoir détrompé et j'accepte la mort en expiation du mal que j'ai fait, que je vous ai fait à vous aussi et à nos enfants. » L'infortunée l'étreignit avec passion en sanglotant violemment.

« Et maintenant, continua-t-il, j'ai quelque chose à vous demander. Je désire ardemment me réconcilier avec Dieu. Plût au Ciel que j'aie

encore à vivre longtemps afin de pouvoir montrer la sincérité de mon repentir. Tout ce que je puis en ce moment, c'est de me bien confesser et de demander à Dieu de me faire miséricorde. Trouvez-moi donc un confesseur et priez pour moi avec les enfants afin que je remplisse ce devoir avec les meilleures dispositions. » — « O mon bien-aimé Fernand, sanglota la malheureuse, je savais bien que votre cœur n'était pas réellement perverti. Tout n'est pas encore perdu et je ne désespère pas que Dieu vous garde à notre amour. »

* * *

Elle sortit de la prison, une heure après un prêtre venait visiter le condamné. Après la confession, Fernand lui dit : « Maintenant il me reste encore à réparer le dommage que j'ai fait subir au couvent. Voudriez-vous avoir l'obligeance de demander au P. Gardien à combien il l'estime ? Je pourrai alors prescrire à mon épouse, dans mon testament, de payer le montant. » — « Mon cher enfant, répondit le prêtre, c'est déjà tout réglé. La partie du couvent qui a été incendiée, était bien vieille, et il aurait fallu la remplacer avant peu, en dehors de tout événement. Quel que soit du reste le dommage causé, vous n'en êtes pas responsable, car il a été fait par d'autres. De plus, je puis vous dire que si vous êtes redevable de quelque chose au couvent, les supérieurs vous en font la remise. Si par un effet de la volonté divine, vous devez être enlevé à votre famille au printemps de votre vie, c'est un châtement suffisant. Loin des religieux du couvent la pensée de recevoir ne fût-ce qu'une *peseta* de l'héritage de votre veuve et de vos enfants. Au cas où la régente accorderait la grâce que votre famille a demandée et vous rendrait sous peu à la liberté, alors vous feriez la charité avec l'intention de réparer le mal que vous avez pu faire. » — « Mais qui m'assure, demanda le prisonnier, que ma conscience est en règle si j'accepte ces conditions de pénitence et de restitution ! » — « Moi, je vous le garantis, répondit le prêtre ; je suis le Gardien du couvent et le Provincial des Franciscains. Je soumettrai le cas au Père Général de notre Ordre, et je sais d'avance qu'il approuvera ma conduite. » Le condamné fut remué jusqu'au fond de l'âme : « O Jésus doux et compatissant, humble et patient, voilà donc votre vengeance, et voilà la vengeance de vos disciples ! » murmura-t-il en s'agenouillant devant le Franciscain, qui ne put l'empêcher de couvrir ses mains de baisers.

(A suivre.)



— Mn
septemb

Montr

Pratte, ei

dernier a

— Mel

11 août, :

— Mac

Sainte-E)

— Fra

Lamoure

ans, après

Saint-l

gnait dan

sion, sou

Cette bel

tre Seigne

même ». I

l'opération

que cette j

Sa piété

religieuse a

pauvres pé

Souvent

dont on pa

plus vite le

qui suivent

peler à no

jardin de l'

douleurs et

Puisse le

qui pleurent

résurrection

Saint-M

Sainte-Cla

d'août.



NÉCROLOGIE



— Mme H. Breton, mère d'un de nos religieux, morte en France le 23 septembre 1906.

Montréal — Fraternité Notre-Dame des Anges. — Melle Sophie Pratte, en religion Sr Marie-Sophie, décédée à Southbridge en septembre dernier après 43 ans de profession.

— Melle Délima Puisseux, en religion Sr Marie-Joseph, décédée le 11 août, après 15 ans de profession.

— Madame Joseph Hébert, née Catherine Leclerc, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 23 août après 3 ans de profession.

— **Fraternité Saint-Antoine.** — Madame E. Lachapelle, née Elise Lamoureux, en religion Sr Sainte-Anne, décédée le 12 juillet à l'âge de 69 ans, après plusieurs années de profession.

Saint-Etienne — Cté de Saint-Maurice. — Le 28 août dernier s'éteignait dans les bras du Seigneur Léda Lemire : après 5 ans de profession, sous le nom de " Sr Esther ".

Cette belle âme accomplit bien, durant ses cruelles souffrances, le conseil de Notre Seigneur à ses apôtres : « Pouvez-vous boire le calice que je dois boire moi-même ». La consommation avec ses douleurs physiques et ses afflictions morales ; l'opération du trépan, avec son cortège de souffrances aiguës, furent le calice amer que cette jeune enfant de Saint-François dut boire jusqu'à la lie.

Sa piété édifiait tout son entourage, et ravissait de joie son frère prêtre et sa sœur religieuse au Précieux-Sang de Trois-Rivières. Son zèle pour la conversion de pauvres pécheurs n'était pas moins grand.

Souvent il arrive, dans les articles nécrologiques, qu'on canonise presque ceux dont on parle. Notre intention est de faire prier pour cette belle âme, afin qu'au plus vite le bon Dieu l'inscrive et la place dans le Chœur privilégié des vierges qui suivent l'Agneau et chantent son cantique éternel. Notre but est aussi de rappeler à nos lecteurs qu'il y a d'humbles violettes, qui embaument beaucoup les jardins de l'Eglise, est dont la mort et précieuse devant Dieu, car leur vie toute de douleurs et de croix, proteste puissamment contre le *sensualisme moderne*.

Puisse le monde s'édifier devant de beaux exemples de ce genre : et que ceux qui pleurent de telles disparues se consolent : car pour elles Notre-Seigneur est la résurrection et la vie, et la mort est un gain. *Testis*

Saint-Michel de Sherbrooke. — Madame D. Langdan, en religion Sr Sainte-Claire après 21 ans de profession, décédée dans le cours du mois d'août.

Saint-Michel de Bellechasse. — Madame F.-X. Demers, née Henriette Vallière, décédée le 30 septembre dernier après plusieurs années de profession.

Woonsocket, R.-I. — Melle Olivine Rondeau en religion, Sr Olivine, décédée le 15 juillet, après quelques mois de noviciat.

Fall-River—Fraternité Sainte-Elisabeth.—Madame Philéas Morin, née Victoria Ouellette, en religion Sr St-Jean-de-la-Croix, décédée à Manchester le 13 septembre dernier à l'âge de 52 ans, après 6 ans de profession.

— **Fraternité Saint-Louis.** — Monsieur Hippolyte Caron, décédé le 17 septembre, après 4 ans de profession, à l'âge de 67 ans.

Sainte-Flavie.— Monsieur David Lebel, en religion Fr. Louis, décédé dans le cours de l'année, à l'âge de 68 ans après 5 ans de profession.

Saint-Ephrem d'Upton. — Mde Ferdinand Phaneuf, en religion Sr Sainte-Elisabeth, décédée le 29 Juillet dernier, à l'âge de 39 ans, après avoir fait profession sur son lit de mort.

Saint-Joseph de Lévis. — Monsieur François Poiré, en religion Fr. Joseph, décédé le 18 septembre, à l'âge de 82 ans, après 16 ans de profession.

R. I. P.

